

Université de Montréal

L'environnement familial des adolescents agresseurs sexuels

Par
Cindy Bernier
Département de criminologie
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise en criminologie (M.Sc.)

Juin, 2004

©Cindy Bernier, 2004



HV
6015
U54
2004
v.016

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'environnement familial des adolescents agresseurs sexuels

présenté par :

Cindy Bernier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jean Dozois
Président-rapporteur

Denis Lafortune
Directeur de recherche

Cécile Toutant
Membre du jury

Mémoire accepté le 15 octobre 2004

Remerciement

Je tiens tout d'abord à remercier Denis Lafortune, mon directeur, pour m'avoir permis de faire ce mémoire et pour m'avoir apporté son aide.

Je voudrais également remercier l'équipe de l'institut Phillippe Pinel : Tony, Jean-François et, particulièrement, Martin. Sans eux, ce mémoire n'aurait jamais pu se faire.

Merci à Randa, Geneviève et Audrey. Merci d'avoir cru en moi, vous m'avez permis d'aller jusqu'au bout.

Merci à mes deux amies Mireille et Caro , je ne pourrais pas me passer de vous deux!

Merci aussi à mon papa J.J. Merci pour ton aide mais aussi pour ta bonne humeur, ton goût de vivre et pour ta façon toujours positive de voir la vie. Ce fut essentiel pour moi au cours des deux dernières années.

Merci à Claudette, Denise, Laurette, Monique et Marthe, ma mère. Votre support fut grandement apprécié. C'est formidable de savoir qu'il y a des personnes sur qui on peut toujours compter!

Merci à Pierre, pour ta disponibilité, ton savoir et ta compétence.

Finalement, merci à Yann, simplement pour avoir toujours été là.

RÉSUMÉ

L'objectif de cette étude est d'approfondir les connaissances concernant l'environnement familial des adolescents agresseurs sexuels. Il s'agit également de déterminer quelles sont les différences entre les familles avec ou sans un adolescent agresseur sexuel. L'échantillon de base se compose de 31 parents ayant un adolescent agresseur sexuel. Ceux-ci sont comparés à 30 autres parents qui ont également un adolescent mais qui ne présente pas cette problématique et qui n'ont commis aucun délit. Tous les sujets ont été évalués à l'aide de tests psychométriques mesurant différentes variables reliées à la famille telles : le fonctionnement, le climat et l'*empowerment* familial, les pratiques éducatives des parents, l'attribution des responsabilités ainsi que les expériences traumatisantes passées des parents. Les résultats du groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel sont comparés avec ceux obtenus auprès du groupe de parents ayant un adolescent qui n'a pas commis d'agression sexuelle. Des tests *T* pour comparaison de moyennes de groupes indépendants ont été appliqués sur chacune des variables dépendantes pour établir les différences significatives entre les deux groupes de parents. Le questionnaire sur l'attribution des responsabilités a fait l'objet d'une analyse descriptive exploratoire sur la base des moyennes et des coefficients alpha de Cronbach obtenus aux trois sous-échelles. Les résultats démontrent qu'il y a une différence significative entre les deux groupes quant au fonctionnement familial et aux expériences familiales passées des parents. En ce qui a trait aux autres tests psychométriques, certaines sous-échelles présentent également des différences significatives. C'est le cas pour l'échelle de conflit et celle des autres pratiques parentales. Ces résultats sont comparés à ceux provenant des études antérieures ayant utilisé les mêmes questionnaires auprès de différents groupes ou ayant utilisé d'autres méthodologies auprès du même groupe.

Mots-clés : Agresseurs sexuels - Adolescents - Environnement familial - Parents - Comparaison.

ABSTRACT

The purpose of this study was first to learn more about familial environment of juvenile sexual abusers and secondly to establish where we can observe some discrepancies between families with and without a juvenile sexual abuser. The basic sample was composed of 31 parents with a juvenile sexual aggressor and was compared to 30 with a teenager who has not committed any sexual aggression. The two groups of subjects were administrated a battery of family environment assessments like family functioning, empowerment, atmosphere, the parental practices, the attribution of blame and the child trauma experiences for the parents. To determinate if there were differences between the two groups, T-tests on means comparisons were computed. Means and Cronbach reliability coefficients were computed for the Attribution of Blame test. The results revealed that there were significant differences between the two groups for the variable of family functioning and the child trauma experiences. Also, the results showed significant differences for the scale « other disciplines » and « conflict ». These findings were compared to studies that have used the same questionnaire, with different groups and to others that have used different methodologies with the same group.

Key words : Sexual offenders – Teenagers - Family Environment – Parents - Comparison.

Table des matières

Remerciement	iii
Résumé	iv
Abstract	v
Table des matières	vi
Liste des tableaux	ix
Introduction	1
Chapitre 1 : Recension des écrits	6
1.1 Ampleur du problème	7
1.2 Définition des notions principales	8
1.3 Variables sociodémographiques	10
1.3.1 Inadaptations et troubles psychologiques des parents	11
1.4 Caractéristiques de l'environnement familial	13
1.4.1 Fonctionnement familial	13
1.4.2 Pratiques éducatives des parents	16
1.4.3 Climat familial	17
1.4.4 <i>Empowerment</i> familial	19
1.4.5 L'attribution de responsabilité	20
1.4.6 Antécédents traumatiques vécus par les parents	22
1.5 Cadre théorique : théorie des systèmes écologiques	24
Chapitre 2 : Démarche méthodologique	29
2.1 Intérêts et objectifs de l'étude	30
2.2 Echantillon	31
2.3 Instruments de mesure et variables	34
2.3.1 <i>Child Trauma Questionnaire</i>	35

2.3.2 L'échelle de fonctionnement familial général	36
2.3.3 <i>Alabama Parenting Questionnaire</i>	37
2.3.4 <i>Family Environment Scale</i>	38
2.3.5 <i>Family Empowerment Scale</i>	38
2.3.6 Attribution des responsabilités	39
2.4 Stratégie d'analyse	41
Chapitre 3 : Analyses des résultats	43
3.1 Description de l'échantillon à l'étude	44
3.2 Expériences traumatisantes passées	44
3.3 Fonctionnement familial	45
3.4 Environnement familial	46
3.5 Pratiques parentales éducatives	48
3.6 <i>Empowerment</i> familial	49
3.7 Association entre les différents traumatismes passés et l'environnement familial actuel	50
3.8 Gudjonsson : attribution de responsabilité	54
Chapitre 4 : Discussion	56
4.1 <i>Child Trauma Questionnaire</i>	58
4.2 Échelle de fonctionnement familial	62
4.3 <i>Family Environment Scale</i>	64
4.4 <i>Alabama Parenting Questionnaire</i>	69
4.5 <i>Family Empowerment Scale</i>	73
4.6 Association entre les différents traumatismes passés des parents et l'environnement familial actuel	74
4.7 Attribution des responsabilités	76
4.8 Contributions et limites	78
Conclusion	81

Liste des tableaux

Tableau I : Résultats obtenus au <i>Child Trauma Questionnaire</i>	45
Tableau II : Résultats obtenus à l'échelle de fonctionnement familial	46
Tableau III : Résultats obtenus au <i>Family Environmental Scale (Moos)</i>	47
Tableau IV : Résultats obtenus au <i>Alabama Parenting Questionnaire</i>	49
Tableau V : Résultats obtenus au <i>Family Empowerment Scale</i>	50
Tableau VI : Comparaison des moyennes obtenues aux différents questionnaires par les parents faiblement et fortement maltraités, à l'échelle de l'agression physique et émotionnelle du CTQ	52
Tableau VII : Comparaison des moyennes obtenues aux différents questionnaires par les parents faiblement et fortement maltraités, à l'échelle des scores cumulatifs du CTQ	52
Tableau VIII : Comparaison des moyennes obtenues aux différents questionnaires par les parents faiblement et fortement maltraités, à l'échelle de la négligence émotionnelle	53
Tableau IX : Questionnaire sur l'attribution des responsabilités pour les parents ayant un adolescent agresseur sexuel	54
Tableau X : <i>Child Trauma Questionnaire</i> : comparaison avec des études analogues (moyennes et écarts types)	58
Tableau XI : Prévalence (%) des formes de maltraitance dans les différents échantillons, étude de Bigras <i>et al.</i> , 2001	60
Tableau XII : Comparaison des moyennes obtenues à l'échelle du fonctionnement familial avec l'étude de Puzé, 2004	63
Tableau XIII : <i>Family Environment Scale</i> : comparaison avec des études analogues	67
Tableau XIV : Comparaison de moyennes avec l'étude de Bishops <i>et al.</i> , 1995	68
Tableau XV : Comparaison des moyennes des scores obtenus pour chacune des sous-échelles avec l'étude de Puzé, 2004	71

Tableau XVI : <i>Empowerment Scale</i> : comparaison avec une étude analogue	74
Tableau XVII : Comparaison avec des études analogues	76

Introduction

La délinquance juvénile est un problème d'une grande importance sociale, notamment en raison de sa prévalence élevée. En 2001, le taux de perpétration d'infractions au Code criminel par 100 000 jeunes de 12 à 17 ans était de 4575 (Juristat, 2001). Des statistiques, tirées des sondages menés à Montréal, révèlent que près de 93 % des adolescents admettent avoir commis une infraction criminelle (Fréchette et Leblanc, 1987; Conseil de la famille et de l'enfance, 2001-2002). De plus, la délinquance s'avère préoccupante parce que, comme le soulignent de nombreux chercheurs, les adolescents délinquants d'aujourd'hui peuvent représenter les criminels adultes de demain (Loeber, 1982; Farrington, Ohlen et Wilson, 1986; Leblanc, 1990; Farrington et Shepherd, 2003).

Clarifions que le terme « adolescent » réfère ici à la période d'âge entre 12 et 18 ans. Quant au terme « délinquance », il réfère à la transgression des lois et des règles. La *Loi sur les jeunes contrevenants*, adoptée par le Parlement canadien en 1982 et promulguée en 1984, offre une définition de la délinquance qui regroupe des infractions du Code criminel. La délinquance signifie *un champ spécifique d'activités illicites qui mettent en danger l'intégrité de la personne et ses biens*. Notons que depuis le 1 avril 2003, la *Loi sur le système de la justice pénale pour les adolescents* (LSJPA) a remplacé celle sur les jeunes contrevenants. La définition de la délinquance y reste toutefois sensiblement la même.

De nombreux délits sont désignés par cette définition de la délinquance. La notion de la délinquance juvénile recouvre de nombreux comportements problématiques tels le vol, la violence et les troubles sexuels. Dans ce mémoire, il sera plus particulièrement question de l'agression sexuelle. En 1999, selon les statistiques sur la criminalité au Québec, les crimes contre la propriété sont dominants chez les adolescents (26% des

cas), quoiqu'ils aient diminué depuis quelques années. Cependant, les infractions contre la personne, mêmes si elles sont moins nombreuses (14% des cas), sont en augmentation constante depuis 1990 (Conseil de la famille et de l'enfance, 2001-2002). En 2000, le nombre de cas d'agressions sexuelles juvéniles aurait augmenté de 18% depuis les 7 dernières années (Centre canadien de la statistique juridique, 2001)

Depuis quelques années, la délinquance sexuelle juvénile intéresse autant les chercheurs que les professionnels. Les chercheurs s'entendent pour dire que les adolescents délinquants sexuels sont, de façon générale, peu rapportés aux autorités (Centre national d'information sur la violence dans la famille, 1990) et ce, pour deux raisons principales. Tout d'abord, les victimes sont, dans bien des cas, peu disposées à dénoncer leur agresseur, par peur de représailles ou crainte de ne pas être prises au sérieux. De plus, les professionnels ont longtemps minimisé la gravité des actes sexuels commis par les adolescents. Avant le début des années 1980, la plupart des gestes sexuels posés par un adolescent étaient interprétés comme exploratoires et donc peu à risques de récurrence (Barbaree *et al.*, 1993). Cependant, l'agression sexuelle est maintenant considérée comme un problème de société, étant donné le nombre de victimes élevé, la fréquence des agressions et la possibilité de lourdes conséquences à long terme. Ainsi, au Québec, Dozois soulignait en 1994 que l'agression sexuelle juvénile était devenue une problématique importante.

Toutefois, un débat persiste à propos des mesures que devrait comporter la prise en charge sociojuridique des adolescents. L'agression sexuelle est considérée, par certains, comme un trouble de comportement, qu'on peut signaler en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, tandis que d'autres l'envisagent plutôt comme une voie de faits simples, pour laquelle on peut porter plainte en vertu de la *Loi sur les jeunes*

contrevenants. Le choix d'opter pour l'une ou l'autre de ces lois pour mineurs dépend en partie de la gravité du geste commis (Centre national d'information sur la violence dans la famille, 1990). Cette dualité de conception contribue à sous-estimer le nombre réel de délits sexuels commis par les adolescents, un certain nombre d'entre eux étant intégré aux troubles de comportement signalés à la Loi sur la protection de la jeunesse. Bien que les intervenants du milieu juvénile tentent d'arriver à un consensus sur l'importance du problème, la prévalence réelle des cas d'agressions sexuelles commises par les adolescents reste peu connue.

Malgré ces difficultés à bien identifier la prévalence réelle du phénomène, de plus en plus d'études démontrent qu'une proportion importante de crimes sexuels est commise par des adolescents. Becker *et al.* (1986) maintiennent que de 30 à 50 % des agressions seraient commises par des adolescents. De plus, l'étude de l'agression sexuelle chez l'adolescent devient primordiale, lorsque l'on observe que jusqu'à 56 % des agresseurs adultes admettent avoir commis des gestes déviants dès l'adolescence (Abel *et al.*, 1987). Une étude de Longo et Mcfadin (1981) démontre que la moitié des sujets adultes est passée par un processus d'aggravation, commettant d'abord des infractions sans contact physique à l'adolescence, puis avec agressions physiques à l'âge adulte (les infractions sans contacts se traduisent dans ce cas-ci par du voyeurisme et de l'exhibitionnisme).

Jusqu'à maintenant, la plupart des recherches scientifiques sur les adolescents ayant commis une agression sexuelle se sont limitées à l'agresseur lui-même, en décrivant, par exemple, son âge, le type d'agression qu'il a commis, son lien avec la victime, le nombre de ses victimes, son possible isolement social, la présence concomitante d'abus d'alcool et de drogue, etc. (Lafortune, 2000). La plupart de ces recherches ont

porté sur la personnalité de l'agresseur, sur l'élaboration d'instrument de mesure, sur la prévention et sur la prédiction de la récidive (Lane et Ryan, 1997; Barbaree et Cortoni 1993). Somme toute, le nombre d'études consacrées aux adolescents agresseurs sexuels reste peu élevé comparativement aux recherches effectuées auprès des adultes. Ajoutons que les données portant sur l'environnement familial sont généralement recueillies de manière indirecte, par l'examen des dossiers, auprès des intervenants ou encore auprès des adolescents.

La présente étude porte sur l'environnement familial des adolescents agresseurs sexuels et elle s'effectuera auprès des parents. Très peu de travaux ont, jusqu'à maintenant, procédé en interrogeant directement les parents. Une partie de l'originalité et de l'apport de notre étude consiste donc à analyser l'environnement familial, en interrogeant les parents eux-mêmes.

Ce mémoire présentera d'abord une brève synthèse des études ayant le même objectif ou ayant préconisé une méthodologie similaire, ainsi que quelques définitions et descriptions de concepts qui permettront de mieux saisir les différents éléments de l'étude. Puis, nous identifierons précisément les aspects de l'environnement familial qui seront pris en compte. Par la suite, les instruments utilisés seront présentés. Dans ce chapitre consacré à la méthodologie, il s'agira également de décrire les sujets qui ont accepté de participer à l'étude. De plus, les méthodes d'analyse statistique seront introduites. Le chapitre suivant décrira les résultats obtenus à l'aide de tableaux qui seront expliqués, analysés et interprétés. Finalement nous discuterons des résultats en comparant notre étude à d'autres qui s'en rapprochent et en proposant des pistes de recherches futures.

Chapitre 1 :

Recension des écrits

1.1 Ampleur du phénomène

Les adolescents ayant commis une agression sexuelle représentent un problème social sérieux. Aux États-Unis, une étude effectuée par Ageton, en 1983, révèle que 3 à 4 % des adolescents âgés entre 15 et 21 ans ont commis un délit sexuel. Une autre étude américaine, plus récente, soutient que les adolescents sont responsables de presque la moitié de tous les cas d'abus sexuels commis chaque année (Becker et Kaplan, 1993) Au Canada, en 1997, 19 % des individus accusés d'agression sexuelle étaient des adolescents (Statistiques Canada, 1999). Au Québec, en 1985, le pourcentage était de 17 % (Dubé et St-Jules, 1987). Plus particulièrement, l'Association des Centres jeunesse du Québec a tenté d'estimer l'ampleur de la problématique au sein de sa clientèle. Bien entendu, il existe une certaine variation entre les différentes régions et les sites, mais les résultats révèlent tout de même que près de 10 % des adolescents masculins, placés en institutions et âgés entre 12 et 18 ans, présentent un trouble de délinquance sexuel (Mckibben et Jacobs, 1993). Notons également que 5,6 % des cas entendus à la cour juvénile en 1997 étaient en lien avec un délit de nature sexuel, et ce pourcentage s'élevait à 6,5 % en 2001 (Statistique Canada, 2001).

Sur le plan des études scientifiques, depuis les premières conclusions de Doshay, à Toronto en 1943, quelques études canadiennes ont traité ce sujet. Lagueux et Tourigny (1999) ont identifié 150 articles scientifiques concernant les adolescents agresseurs sexuels entre 1992 et 1997, dont seulement une dizaine étaient des publications québécoises. Les travaux portaient sur l'évaluation de la personnalité des auteurs, les instruments de mesure, les aspects de l'intervention ou sur les risques de récidive.

1.2 Définition des notions principales

Dans ce mémoire, les parents rencontrés ont un enfant aux prises avec une problématique de délinquance sexuelle. Il s'avère dès lors important d'identifier les comportements considérés comme une agression sexuelle. Il s'agit de gestes sexuels posés envers une personne de tout âge : 1) contre sa volonté; 2) sans son plein consentement; et/ou 3) d'une manière agressive, menaçante (i.e. avec coercition), abusive ou exploitante (i.e. avec corruption). Cela inclut autant des actes apparemment consentis (lorsque la victime est très jeune) qu'imposés et ce, tant dans un cadre intrafamilial qu'extrafamilial (Lagueux et Tourigny, 1999). Les actes commis, tant sur des enfants que sur des personnes du même âge ou plus âgées, sont considérés.

Cette définition de l'agression sexuelle évoque la notion de consentement. Afin d'être plus explicite à ce sujet, on doit se référer au Code criminel qui présente une définition précise de la notion de consentement.

Définition de consentement (Article 273.1 (1) :

Sous la réserve des paragraphes (2 et 3), le consentement consiste en l'accord volontaire du plaignant à l'activité sexuelle.

Restriction de la notion de consentement (Article 273.1 (2) :

(3) Le consentement du plaignant ne se déduit pas des cas où :

- a) l'accord est manifesté par des paroles ou par le comportement d'un tiers;
- b) il est incapable de le formuler;
- c) l'accusé l'engage ou l'incite à l'activité par abus de confiance ou de pouvoir.
- d) il manifeste, par ses paroles ou son comportement, l'absence d'accord à l'activité;
- e) Après avoir consenti à l'activité, il manifeste, par ses paroles ou son comportement, l'absence d'accord à la poursuite de celle-ci.

Puisqu'ils ont été reconnus coupables ou qu'ils se sont reconnus coupables d'une agression sexuelle, on peut donc en déduire que les adolescents de l'étude ont cherché à avoir des contacts sexuels avec une victime qui était : incapable de formuler son accord, engagée dans un abus de confiance ou de pouvoir, en train de manifester par ses paroles ou son comportement son désaccord dès le départ ou en train de retirer son accord après avoir initialement consenti à l'activité sexuelle.

Puisque le concept d'agression sexuelle peut s'étendre à de nombreux actes sexuels, il est possible de se référer à une recension faite par Lafortune en 2001, qui s'appuie sur des études antérieures afin de répertorier ces actes. En fait, cette classification simple propose de regrouper les actes en quatre catégories, soit : 1) l'exhibition et la masturbation devant la victime; 2) les contacts oraux-génitaux; 3) les attouchements et les tentatives de pénétration et, finalement, 4) les pénétrations en tant que telles.

Les études portant sur les adolescents aux prises avec une problématique de délinquance sexuelle ont centré leur attention sur différentes variables familiales. Notons que, pour plusieurs auteurs, la famille est l'agent principal de socialisation. LeBlanc et Ouimet (1998) ont identifié trois facteurs primaires associés à la délinquance de manière générale : la présence de la criminalité dans la famille, la violence familiale et, finalement, la relation d'attachement entre le parent et le jeune. Ils ont également identifié des facteurs secondaires telles les méthodes disciplinaires ou l'absence du père. D'autres auteurs, comme Graves *et al.* (1996) et Kaplan *et al.* (1998), mentionnent que les adolescents agresseurs sexuels proviennent souvent de familles désorganisées, marquées par des antécédents de troubles psychologiques, psychiatriques, criminels, de victimisation ou encore de troubles liés à la consommation de substances.

1.3 Variables sociodémographiques

Certaines variables sociodémographiques et plus descriptives seront présentées dans un premier temps. La plupart des recherches indiquent que la majorité des délinquants sexuels juvéniles proviennent de familles ne comptant qu'un seul parent (Becker *et al.*, 1986). Environ 70 % des jeunes perdent la continuité avec au moins un parent (Hsy et Starzynki, 1990). Selon une étude effectuée par Lafortune en 2002, 90 % des adolescents de l'échantillon ne vivent plus avec leurs deux parents biologiques et, dans la plupart des cas, le père est absent (Loeber et Dishion, 1983). Plusieurs études démontrent l'absence fréquente du père dans les familles de délinquants sexuels juvéniles. Dès 1983, le FBI notait que, dans plus de 30 % des cas d'arrêt de jeunes délinquants sexuels, le père n'était pas présent de manière constante. En 2000, Lafortune constate que 20 % des adolescents agresseurs sexuels auraient vécu un abandon paternel précoce, c'est-à-dire avant l'âge de 3 ans. Tandis qu'une autre étude, faite auprès de mères ayant un adolescent agresseur sexuel, par Kaplan, Becker, Douglas et Matinez (1990), révèle que la majorité des mères n'habitaient pas avec leur conjoint.

Pour ce qui est du statut socioéconomique de ces familles, les résultats sont relativement hétérogènes, dépendamment des échantillons à l'étude. Tremblay, Charlebois et Gagnon (1986) prétendent que certaines caractéristiques des parents telles la scolarité, l'occupation et la naissance du premier enfant sont en lien avec des troubles de comportement chez l'enfant, dès la maternelle. Une étude effectuée par Dozois (1994) illustre que 40 % des adolescents agresseurs sexuels proviennent de milieu familial à niveau socioéconomique moyen et 50 % d'un niveau socioéconomique défavorisé. Une étude faite en 1998 par Pithers, Gray et Busconi présente une

moyenne d'environ 12 années d'éducation chez les mères d'adolescents agresseurs sexuels. Dans l'échantillon regroupé par Lafortune (2001), ces dernières pratiquent un métier non spécialisé dans 57 % des cas, sont femmes au foyer dans 17 % des cas ou reçoivent des prestations de l'aide sociale (17 %). Dans la même étude, concernant les pères, on précise que 37 % sont peu scolarisés et que seulement 17 % sont des professionnels. Ces pourcentages se comparent désavantageusement à ceux obtenus dans la population normale québécoise révélant que près de 80 % des mères et 71 % des pères avec un enfant âgé entre 6 et 16 ans déclarent être sur le marché du travail (Conseil de la famille et de l'enfance, 2001-2002).

1.3.1 Inadaptations et troubles psychologiques des parents

D'autres variables, qui portent principalement sur différents troubles d'adaptation manifestés par les parents, ont retenu l'attention des chercheurs. Certaines études démontrent que les parents des adolescents agresseurs sexuels sont souvent à l'origine d'une problématique de négligence et même de violence (Van Ness, 1984). Au Canada, en 1984, le tiers des adolescents coupables de délit sexuel ont témoigné avoir été violentés ou négligés (Centre national d'information sur la violence dans la famille, 1990). Une étude récente, effectuée par Pithers *et al.* (1998) note que 53 % des enfants ayant commis un délit sexuel auraient été témoins de violence entre leurs parents. Lane et Ryan (1997) ont trouvé que 28 % des familles d'adolescent agresseur sexuel seraient aux prises avec une problématique de violence conjugale de manière constante. L'instabilité, la désorganisation et la violence auraient aussi été observées chez les familles de jeunes auteurs d'agressions sexuelles (Becker et Kaplan, 1988). Ajoutons que Lafortune (2002) a relevé que 27 % des pères de son étude auraient eu des démêlés avec la justice. Ces antécédents ne doivent pas être considérés comme

des causes directes de la délinquance sexuelle mais bien comme des facteurs associés.

D'autres études s'intéressent à la consommation d'alcool et de drogue des parents. En 1987, l'étude menée par DeRios *et al.* note que l'abus d'alcool ou de drogue des parents peut représenter une problématique courante dans les familles où un adolescent a commis un délit sexuel. Le trouble lié à la consommation de substances des parents serait en lien avec un degré faible de supervision et de discipline familiale (Patterson, 1998). L'étude de Miner, Sickert et Ackland, effectuée en 1997, soulignent que 60 % des pères biologiques auraient une histoire de trouble lié à la consommation de substances; pour les mères, le pourcentage se situe autour de 28 %.

Les diagnostics de troubles mentaux chez au moins un des parents sont souvent examinés dans les études. Celle de Johnson, en 1998, identifie certains troubles de la personnalité chez les mères ayant un adolescent agresseur sexuel. Celles-ci présentaient des troubles dépendants, narcissiques ou des troubles de la personnalité état limite, voire même des troubles antisociaux. Une autre étude révèle que 25 % des mères et 15 % des pères souffriraient de dépression majeure (Awad, Saunders et Levene, 1984).

Patterson (1998) indique qu'un lien pourrait également être établi entre le recours à un suivi clinique psychologique pour des symptômes de dépression chez les mères et les troubles de comportements sexuels chez leur enfant. En 1990, lors d'une étude, Becker *et al.* révèlent que 32,2 % des mères, ayant un enfant aux prises avec une problématique de délinquance sexuelle, ont eu besoin d'un suivi thérapeutique pour différents problèmes psychologiques, avant que leur enfant ne passe à l'acte. Ackland,

Miner et Sickert (1997) identifient également un pourcentage de 28 % des mères qui auraient une histoire de traitement psychiatrique.

1.4 Caractéristiques de l'environnement familial

La recension d'écrits permet de constater que d'autres caractéristiques reliées à la famille ont été analysées à travers différentes recherches.

1.4.1 Fonctionnement familial

Déjà en 1950, l'étude classique de Glueck et Glueck (1950) avançait que les carences affectives étaient plus caractéristiques des familles où l'on retrouvait un jeune délinquant. Plus tard, McCord et McCord (1959) ont prétendu que l'affection manifestée aux adolescents par leurs parents influençait la probabilité qu'ils deviennent délinquants ou non, tandis que Hirschi (1969) soulignait l'importance de la communication dans la famille. Plus récemment, Blaske *et al.* (1989) ont souligné le lien entre la délinquance et des troubles de communication verbale ou non verbale, le manque d'attachement, le manque d'attention affectueuse et de contrôle ainsi que le peu d'activités communes. Selon Veneziano et Veneziano (1992), dans les familles où la communication est défailante, la difficulté des parents à contrôler leur adolescent est souvent reliée à une propension à la délinquance.

Cette notion très large de « dysfonctionnement familial » renvoie généralement à des interactions et à des processus relationnels potentiellement problématiques. Les familles auraient d'ailleurs un rôle central dans la situation du jeune (Busconi *et al.*, 1998). Dans une recension des écrits sur les adolescents agresseurs sexuels, Misch, Monck et Vizard (1995) mentionnent les travaux de DeMartino (1989) et de Wexler

(1988) indiquant que la majorité des familles avec un jeune délinquant sexuel étaient considérées « dysfonctionnelles ». Dans le même sens, Blaske *et al.* (1989) ont observé un faible degré de communication positive entre la mère et son fils. Davis et Leitenberg (1987) ont fait la même constatation. De leur côté Haefele *et al.* (1984) ont noté une absence de chaleur et de réponses affectives dans les familles avec un adolescent agresseur sexuel. De plus, ces familles auraient plus de difficultés à communiquer et à résoudre différents problèmes quotidiens que les familles n'ayant pas d'enfants ayant commis une agression sexuelle (Borduin *et al.*, 1985).

Quant à l'adaptabilité familiale, elle consiste en la capacité familiale à changer ses structures de pouvoirs, les rôles de chacun et les règles selon la situation. Cette capacité serait plus faible chez les familles ayant un jeune délinquant sexuel (Blaske *et al.*, 1989). Une autre étude plus récente de Johnson (1998) révèle une confusion des rôles chez les parents, engendrant un fonctionnement familial dit « chaotique » caractérisé par une instabilité dans le contrôle des comportements.

Tomlinson (1981) développe une typologie qui regroupe cinq types de familles : 1) la famille désengagée; 2) la famille enchevêtrée; 3) la famille blâmante, 4) la famille à complémentarité biaisée et 5) la famille fonctionnelle. Le premier type de famille se caractérise par des troubles de la communication des besoins et des émotions, ainsi que par un manque de loyauté entre les membres de la famille. Le deuxième type est principalement caractérisé par l'importance accordée aux règles. L'autonomie des enfants se voit donc restreinte au nom du respect des normes établies dans la famille. Le troisième type se réfère à l'attribution constante du blâme sur un membre de la famille selon différentes situations. La communication y demeure problématique. Le quatrième type de famille, celui à complémentarité biaisée, en est un où l'autorité est

prise en main par un membre spécifique de la famille, qui établit les règles à respecter sans possibilité de discussion ou de processus de résolution de conflits. Finalement, le dernier type de famille, dit « fonctionnelle », évoque un fonctionnement relativement sain. Dans cette famille, le pouvoir n'appartient pas à une seule personne, les règles sont établies après un consensus commun. De plus, lors de conflits, tous sont impliqués et peuvent s'affirmer, personne ne se voit attribuer tout le blâme et chacun peut apporter des solutions positives.

Cette typologie n'a pas fait l'objet d'études empiriques rigoureuses, mais elle constitue tout de même une référence intéressante pour conceptualiser le fonctionnement familial. Elle est supportée par la littérature en thérapie familiale. Cette typologie a d'ailleurs été reprise par Ryan (1997) qui classe également les familles en cinq catégories : 1) la famille qui exploite; 2) la famille rigide ou envahissante; 3) la famille désengagée ou chaotique; 4) la famille parfaite où toute situation problématique est ignorée et 5) la famille adéquate. La définition de chacune des catégories ressemble beaucoup à celle de Tomlinson, tout en y apportant quelques ajouts.

1.4.2 Pratiques éducatives des parents

Une dimension spécifique du fonctionnement familial nécessite une attention plus particulière et a déjà fait l'objet de quelques recherches : il s'agit des pratiques éducatives des parents. Dès 1950, une étude de Glueck et Glueck conclut que des pratiques parentales (inconsistantes, ou extrêmement permissives, ou rigoureuses) sont, à l'adolescence, en lien avec la délinquance. Par la suite, une étude de West (1969) encourage la constance des parents dans la supervision de leurs enfants, car les plus délinquants d'entre eux auraient des parents peu vigilants. Farrington, en 1973, arrive à la même conclusion, En 1974, une étude effectuée par Biron conclut

que, de tous les indices familiaux, celui de la discipline ou de la supervision parentale est le plus fortement lié à la délinquance. Cette supervision parentale cohérente, continue et suffisamment « encadrante » est considérée primordiale dans la mesure où son absence provoquerait chez l'adolescent un manque de contrôle de ses impulsions. De nombreux auteurs récents appuient toujours ces énoncés. Ainsi, Patterson et Dishion (1985) stipulent que la supervision déficiente, la discipline trop sévère et inconstante ainsi que les règles mal établies ou absentes sont des variables pouvant être associées à la délinquance. Laub et Sampson (1988) indiquent que le manque de supervision maternelle et la discipline parentale irrégulière et abusive figurent parmi les variables les plus fortement associées à la délinquance. Lafortune (2002) soulève également l'importance de l'influence de la supervision parentale sur les manifestations comportementales de l'adolescent. Worling (1995) a remarqué que les adolescents agresseurs sexuels subissaient plus de punitions corporelles (qui ne sont pas nécessairement en réaction à l'agression sexuelle qu'ils ont commise) que les adolescents n'ayant commis aucune agression. Blaske *et al.* (1989), quant à eux, mentionnent que l'absence de support et de supervision parentale peuvent être en lien avec la délinquance sexuelle juvénile.

S'appuyant sur les études de Olson *et al.* (1979), Lacroix (1990) identifie quatre types de famille à partir de critères tels que la discipline, les rôles et les règles. Le premier type est celui de la famille chaotique où la discipline s'apparente à une attitude de laisser-faire et où les rôles sont ambigus. Les règles y sont plus implicites qu'explicites et elles sont généralement renforcées de manière arbitraire. Vient ensuite « la famille flexible » où la discipline est exercée de manière plus démocratique, mais comporte néanmoins des sanctions ou des conséquences imprévisibles. Le troisième type, la famille dite « structurée », se définit par une discipline démocratique comportant des

sanctions ou conséquences plus prévisibles. On y trouve un bon partage des rôles et des règles explicites, qui sont généralement mises en application. Finalement, la famille dite « rigide » se caractérise par une discipline autocratique très stricte, une rigidité des rôles (qui sont souvent très stéréotypés) ainsi que des règles rigides, explicites et appliquées rigoureusement. Selon cet auteur, les familles les plus susceptibles d'avoir un enfant manifestant des troubles de comportement appartiennent aux types chaotiques et rigides.

1.4.3 Climat familial

Un autre aspect de la cellule familiale a également été analysé par différents auteurs : il s'agit du climat. Pour le distinguer des aspects discutés jusqu'ici, nous considérerons que cette variable renvoie plus spécifiquement aux phénomènes résultant des interactions et des processus relationnels possiblement « dysfonctionnels » mentionnés précédemment, tels qu'ils sont vécus subjectivement par les membres de la famille. Depuis longtemps, les chercheurs et les cliniciens se penchent sur la cohésion et sur les conflits intrafamiliaux. En 1950 déjà, Glueck et Glueck soutenaient que la cohésion familiale dépend de la force du sentiment d'appartenance. Pour eux, ce sentiment se traduit par une coopération entre les membres, des intérêts communs, des loisirs pratiqués ensemble et des relations affectueuses. En 1962, ces auteurs ajoutaient qu'une cohésion familiale lacunaire favorise chez l'adolescent une problématique de délinquance.

Par la suite, Blaske *et al.* (1989) ont évalué, à l'aide du questionnaire *Faces-II*, la cohésion familiale, définie cette fois comme l'engagement émotif et l'autonomie individuelle de chaque membre de la famille. Les résultats de cette étude révèlent que les familles ayant un adolescent agresseur sexuel sont « désengagées »

émotionnellement. De plus, les familles avec un délinquant sexuel juvénile seraient incapables de fournir un encadrement émotionnel adéquat à l'adolescent (Jacob, McKibben et Proux, 1993).

De nombreuses études notent également la prédominance d'un climat conflictuel dans les familles ayant un jeune aux prises avec une problématique de délinquance sexuelle. Ces familles tendraient à présenter plus de conflits que les familles n'ayant pas de jeunes délinquants sexuels (Haefele *et al.*, 1984). Une étude menée par Ford et Linney (1995) indique la prédominance de conflits dans les familles ayant un adolescent agresseur sexuel. De Rios *et al.* (1987) ajoutent que les conflits intrafamiliaux peuvent provenir de la « domination » d'un des membres de la famille sur les autres. Lacroix (1990), se référant à la notion de climat familial, identifie deux types de famille passablement opposés l'un à l'autre, qui peuvent être associés à la présence de troubles de comportement chez les enfants. Il y a tout d'abord, la famille désengagée, caractérisée par une coalition faible et où il existe souvent un bouc émissaire. D'un autre côté, il y a la famille reliée, où domine une forte coalition et où il existe très peu de conflits.

Busconi *et al.* (1998) signalent également le pauvre niveau d'attachement familial qui règne à l'intérieur des familles ayant un adolescent aux prises avec une problématique d'agression sexuelle comparativement aux familles ne présentant pas ce type de problème.

1.4.4 Empowerment familial

Un quatrième volet faisant partie de l'étude est celui de l'*empowerment*. Ce concept n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études impliquant des familles et particulièrement peu d'études portant sur les familles aux prises avec un adolescent agresseur sexuel.

Tout d'abord, une définition de cette notion s'impose. On pourrait la traduire par « pouvoir d'agir » (Dufort et Lebossé, 1999). Dans le cadre de cette recherche, il s'agit de la capacité d'une personne à mobiliser ses forces et ses ressources personnelles pour faire face à une situation éprouvante. De même, le sentiment de perdre le contrôle et d'être dépassé par les événements sera pris en compte.

Les études effectuées jusqu'à maintenant n'incluent que rarement cette dimension. Lorsqu'elles le font, elles sont associées à un programme de traitement en lien avec les gestes commis par l'adolescent. Ainsi, une étude de Thomas (1991) mentionne l'importance pour les parents d'être en contrôle des décisions et des actions familiales durant la période qui suit l'agression. Notons également que le programme de thérapie mis sur pied à Repentigny (Parents-Unis Lanaudières) centre ses interventions auprès des mères qui se sentent « soumises » à la situation et qui sont incapables de prendre leur place (communication personnelle, 2003)¹. Un autre programme de traitement, intitulé *Multitarget Ecological Treatment*, tient compte du concept d'*empowerment* puisque les interventions familiales se centrent sur l'amélioration des habiletés parentales, sur le contrôle des ressources et sur l'expression des émotions. Une étude effectuée par Busconi *et al.* (1998) traite également ce thème sans toutefois en utiliser l'appellation (*empowerment*). À l'aide du *Parenting Stress Index*, l'équipe de Busconi observe que les parents ayant un adolescent aux prises avec un trouble sexuel ont plus

¹ Communication personnelle obtenue durant la rencontre avec une intervenante du centre, 2003.

tendance à vivre du stress dans la mesure où ils se sentent inadéquats vis-à-vis leurs tâches de parent responsable.

1.4.5 L'attribution de responsabilité

Le concept de « responsabilité de ses actes » est difficile à cerner. Différents sens peuvent être donnés à cette notion. Achille (1986) rappelle que la responsabilité renvoie à différentes définitions culturelles, de même qu'à une expérience vécue. Par conséquent, la responsabilité est définie différemment, selon les individus, en fonction de leurs expériences et de la culture dans laquelle ils vivent (Côté, 1983). La responsabilité est un construit difficile à cerner et à mesurer objectivement, dans la mesure où elle se réfère à la morale, aux préjugés et aux émotions des individus (Thomas, 1988). Rappelons aussi que cette notion implique que l'individu a un certain contrôle sur ses comportements. En fait, être responsable signifie : être la cause de ses actes, répondre de ses actes avec les conséquences qui s'en suivent (Côté, 1983).

Pour notre étude, seule la notion « d'attribution de la responsabilité » sera retenue. En 1980, Genthner fait une distinction importante entre le concept de l'attribution de la responsabilité et celui de la responsabilité personnelle. Selon cet auteur, l'attribution de la responsabilité porte principalement sur la manière dont une personne interprète la relation de cause à effet dans son environnement. Cette notion évalue également la direction et l'intensité du blâme qu'un individu attribue aux autres ou à elle-même.

Selon Gudjonsson (1998), auteur original, et Bernard (1996), qui a validé le test de celui-ci (*Blame Attribution Inventory*) en français, la notion d'attribution de la responsabilité peut prendre trois directions. Tout d'abord, il y a la responsabilité attribuée à des facteurs externes comme la société, les circonstances ou, même, la

victime. Vient ensuite la justification de ses actes par des troubles mentaux et par un manque de maîtrise de soi. Finalement, la responsabilité peut être attribuée à des facteurs internes, reliés réellement à soi-même, ce qui se traduit habituellement par des sentiments de culpabilité et des regrets vis-à-vis l'acte commis (Gudjunsson, 1989).

Pour la présente étude, il ne s'agit pas d'évaluer l'attribution de la responsabilité par le délinquant lui-même, mais bien l'attribution de la responsabilité des gestes posés par l'adolescent, telle que perçue par ses parents (son père, sa mère ou son tuteur). L'implication méthodologique qui est reliée à cette distinction importante sera éventuellement expliquée.

1.4.6 Antécédents traumatiques vécus par les parents

En délinquance sexuelle, de nombreuses études se réfèrent à un cycle où l'auteur d'agression sexuelle serait une ancienne victime qui répète en quelque sorte les gestes qu'il a auparavant subis (Laforest et Paradis, 1990). Ainsi, les antécédents de traumatismes sexuels dans la vie des adolescents agresseurs sexuels ont déjà fait l'objet de quelques études. Entre autres, l'étude de Longo (1983) propose un modèle assez simple et linéaire voulant que l'auteur d'agression soit une ancienne victime. Or, l'on sait que ce ne sont pas toutes les anciennes victimes qui deviennent des agresseurs. Une étude de Wyatt et Powell (1988) soutient que seulement 10 % des victimes masculines deviennent éventuellement des agresseurs. Force est donc de conclure que les antécédents de traumatisme ne sont qu'un facteur de risque intervenant dans un enchaînement beaucoup plus complexe.

Notre propre étude ne se réfère pas à ce cycle « agressé/agresseur » proprement dit; elle explore plutôt les traumatismes possiblement vécus par la mère ou le père dans

leur propre passé. Même si la littérature à ce sujet n'est pas très volumineuse, elle permet tout de même d'apprendre que, dans plusieurs situations d'agression sexuelle juvénile, la mère ou le père aurait vécu une expérience traumatisante. Johnson (1998) mentionne, dans son étude portant sur 47 sujets, que la majorité des mères ou des pères avaient été abusés psychologiquement, sexuellement ou physiquement étant jeunes. Becker *et al.* (1990) indiquent que près de 44 % des mères admettent avoir été victime d'une quelconque agression durant l'enfance. Par ailleurs, Awad *et al.* (1984) soulignent que 20 % des pères auraient subi des sévices physiques durant leur propre enfance. Une autre étude effectuée par Lafortune en 2001 auprès d'adolescents agresseurs sexuels et de délinquants agressifs démontrent que, d'après ceux-ci, 50 % des mères et 17 % des pères auraient subi des sévices physiques durant l'enfance. Plus spécifiquement, les adolescents agresseurs sexuels mentionnent que 27 % des mères auraient été agressées sexuellement durant leur propre enfance. Cette prise en compte du passé des parents ne conduit donc plus à un simple modèle linéaire du « cycle de l'agression sexuelle » mais à un processus plus complexe. Notre démarche considérera donc le possible vécu traumatique de la mère ou du père.

Il s'avère important d'identifier ce qu'il faut entendre par « expérience traumatique ». Selon Bernstein et ses collaborateurs (1994), cette notion se réfère à quatre phénomènes particuliers : 1) la négligence physique; 2) la négligence émotionnelle; 3) l'agression physique ou émotionnelle et 4) l'agression sexuelle. Ce facteur est central dans l'analyse des cycles intergénérationnels de la maltraitance et de l'agression. C'est pourquoi nous nous y référons pour diviser les sujets de l'étude en deux sous groupes : faiblement maltraités et fortement maltraités.

Selon Camil Bouchard (1981), la pauvreté des compétences parentales peut être liée aux carences affectives vécues dans la famille d'origine du parent. Ce dernier considère que, dans certains cas, les comportements des parents peuvent s'expliquer en partie par leur propre expérience traumatique durant l'enfance, du fait qu'ils ont connu des modèles parentaux inappropriés. Une étude menée par Burkett (1991), auprès de mères de famille ayant été agressées sexuellement durant l'enfance, démontre que celles-ci tendraient à être plus centrées sur elles-mêmes lorsqu'elles sont devenues parents et moins sur leurs enfants. Ces familles, avec une mère ayant été agressée sexuellement, seraient « dysfonctionnelles », entraînant un niveau élevé de négligence parentale. Une autre étude, menée par Cole *et al.* (1992) auprès de mères ayant été agressées sexuellement durant leur enfance, indique que celles-ci auraient plus de difficultés à s'impliquer dans la famille et elles seraient moins « supportantes », ce qui engendrerait un fonctionnement familial défectueux. Ruscio (2001) mentionne, dans une étude faite auprès de mères ayant été agressées sexuellement, que ces dernières auraient de la difficulté à utiliser des pratiques parentales adéquates, étant trop permissives et pas assez encadrantes.

Des auteurs comme Leifer et Smith (1990) renvoient à la théorie de l'attachement de Bowlby pour comprendre cette association entre le vécu des parents et leur capacité parentale. Selon eux, la relation de l'attachement, que le parent a développé durant son enfance, influence la façon dont il se comporte ensuite comme figure d'attachement avec son enfant. Par conséquent, la qualité d'attachement est ce qui détermine d'abord et avant tout la capacité parentale de l'adulte dans sa famille et, éventuellement, le comportement problématique de l'enfant. En fait, cette théorie suggère que les parents ayant été agressés ou maltraités durant l'enfance

« propageraient » leur bagage traumatisant dans leur vie familiale à l'âge adulte, et c'est ce qui pourrait influencer le comportement de leur enfant.

1.5 Cadre théorique : théorie des systèmes familiaux-écologiques

La théorie des systèmes familiaux-écologiques regroupe principalement des notions concernant le développement social, le développement cognitif, les psychopathologies de l'enfance et les modèles d'intervention en thérapie familiale (Henggeler, 1982). Selon cette théorie, l'adolescent est en interaction avec différents systèmes et sous-systèmes. Le système le plus influent serait la famille. De ce système découle plusieurs sous-systèmes importants tels : les parents, la relation mère-adolescent, la relation père-adolescent, ainsi que les relations avec les autres membres de la famille. Henggeler mentionne également l'importance des systèmes autres que la famille (d'où le terme « écologiques ») tels : l'école, les pairs et le voisinage. Ces systèmes peuvent également avoir une influence sur le comportement de l'adolescent.

Les transactions de l'adolescent avec son environnement sont bidirectionnelles et réciproques. Celui-ci est influencé par chacun des systèmes familiaux et écologiques et il les influence à son tour. Ainsi, certaines difficultés parentales peuvent influencer négativement le comportement de l'adolescent et vice versa. Un second principe découlant de cette approche veut que les interactions et le comportement déviant de l'adolescent aient souvent pour fonction la stabilisation et la préservation d'un système familial dysfonctionnel. Puisque l'attention des membres de la famille se centre sur la gestion du comportement problématique de l'enfant, les autres difficultés familiales peuvent rester ignorées.

Lacroix (1990) affirme que, pour ne pas se limiter à la responsabilité personnelle, il faut accorder un poids important et significatif à l'environnement et ce, tant au plan de l'évaluation de la problématique d'un individu que de l'intervention. S'appuyant sur cette perspective, Bouchard (1987) décrit plus spécifiquement les différents systèmes écologiques influençant un individu, en tenant également compte du poids accordé à chacun. Il identifie la famille comme étant le plus important système à considérer. En fait, ce système est souvent le premier et celui auquel l'enfant se réfère le plus souvent. Tomlinson (1981) propose l'idée générale selon laquelle certaines difficultés peuvent survenir parce qu'un individu est « bloqué ». Ces blocages peuvent se produire aux plans : 1) individuel – la personne n'arrive pas à un stade de développement auquel elle aurait aimé parvenir; 2) interactionnel – les individus n'arrivent pas à dépasser, dans leurs relations, les niveaux de dépendance ou de contre-dépendance et 3) systémique – les familles de ces individus ne permettent pas que se produise l'émancipation désirée.

De manière plus générale, Bronfenbrenner (1979) a développé « l'écologie du développement humain », un cadre théorique qui est également à la base de l'approche des systèmes familiaux-écologiques. De ce cadre théorique découle l'approche multisystémique comme stratégie pour intervenir sur les troubles de comportement des jeunes. Les thérapies, en lien avec ce type d'approche, découlent de celles dites « familiales ». Elles centrent leurs interventions sur tous les systèmes faisant partie de la vie de l'individu, mais particulièrement sur la famille puisqu'il s'agirait souvent du premier système avec lequel l'adolescent est en interaction. Puisque les comportements problématiques seraient multidéterminés et multidimensionnels, les interventions multisystémiques portent sur les processus cognitifs, les relations familiales, les relations avec les pairs et la performance scolaire (Blaske *et al.*, 1990).

Perkins-Dock (2001) a identifié quelques interventions jugées efficaces auprès des familles de jeunes délinquants. La recension se base en grande partie sur les travaux de Sexton et Alexander (2000), qui soulignent que les traitements qui se centrent sur la famille, plutôt que sur l'individu, sont beaucoup plus efficaces. Ces auteurs présentent d'abord le *Family behavioral treatment* qui a comme objectifs de modifier la communication et les interactions entre les membres de la famille, de favoriser la réciprocité dans les échanges et d'encourager les renforcements positifs. Les auteurs proposent ensuite la *Parenting approach*, qui considère que les parents peuvent être formés pour devenir les principaux agents de changement du comportement de leur enfant. De plus, il est question du *Multisystemic therapy (MST)*, considéré comme le traitement le plus prometteur auprès des adolescents aux prises avec différents troubles de comportement. Le MST se centre d'abord sur l'amélioration du fonctionnement psychosocial du jeune et de la famille, évitant par conséquent un quelconque placement dans un établissement. Finalement, les auteurs présentent également l'approche *Brief strategic family therapy* qui a comme premier objectif d'améliorer le comportement de l'adolescent en améliorant les relations interpersonnelles dans la famille. Ce traitement est basé sur le principe que la famille est le principal système de socialisation du jeune.

En résumé, dans ce chapitre, nous avons vu que certains auteurs affirment que la famille peut jouer un rôle important dans le développement de l'adolescent (ex. : Cashwell et Vacc, 1996). Quelques variables ont été identifiées précédemment comme pouvant être associées au comportement délinquant de l'adolescent : caractéristiques sociodémographiques, inadaptations et troubles psychologiques des parents, troubles de communication verbale ou non verbale, capacité familiale à changer ses structures

de pouvoir, les rôles de chacun et les règles selon la situation, pratiques éducatives des parents, force du sentiment d'appartenance à la famille, climat conflictuel, *empowerment* familial, attribution de responsabilité et antécédents traumatiques vécus par les parents. Nous ne nous sommes pas intéressée uniquement à la délinquance sexuelle car, dans beaucoup de cas, les adolescents ne manifestent pas que des troubles de déviance sexuelle, mais également des comportements délinquants au sens large. Autrement dit, les délinquants sexuels adolescents commettent souvent de nombreux autres délits.

Dans un deuxième temps, nous avons discuté plus longuement de deux aspects : les antécédents traumatiques des parents et le développement des relations d'attachement. En effet, les principales dimensions du fonctionnement et du climat familial sont souvent mises en lien avec le développement d'un attachement positif entre les parents et les enfants. La théorie de l'attachement, élaborée initialement par Bowlby (1980) et reprise dans un contexte de délinquance sexuelle par Marshall (1994), prétend que les liens familiaux précoces aident au développement de la confiance en soi du jeune et lui permettent de témoigner de l'empathie pour les autres. En contrepartie, Marshall (1989) souligne également qu'un attachement qui se forme dans des conditions de rejet, d'absence de communication et de violence peut être propice à l'émergence de l'agression sexuelle ou de comportements d'évitement, anxieux ou ambivalents vis-à-vis les autres. Par conséquent, des expériences familiales difficiles peuvent interférer avec le développement des relations d'attachement et perturber les jeunes au point qu'ils en viennent à adopter une problématique de délinquance sexuelle (Bumby et Hanson, 1997).

Enfin, considérant l'importance de la famille dans les modèles explicatifs de la délinquance, nous avons discuté des différentes interventions pouvant être effectuées auprès d'une clientèle de jeunes délinquants sexuels et de leur famille.

Chapitre 2 :
Démarche méthodologique

2.1 Intérêts et objectifs de l'étude

Cette recherche veut prolonger et approfondir ce qui permet jusqu'à maintenant de décrire l'environnement familial des adolescents agresseurs sexuels. Les études effectuées jusqu'ici traitent généralement de certaines données sociodémographiques et de l'environnement familial au sens large (ex. : environnement globalement qualifié de plus ou moins problématique). Dans le cadre de ce mémoire, il est prévu d'effectuer une analyse plus fine et multidimensionnelle, en vue d'améliorer l'état des connaissances sur l'environnement familial de ces adolescents. Des dimensions spécifiques, tels les pratiques parentales, l'attribution des responsabilités des parents, l'*empowerment* et le fonctionnement familial, sont également considérées.

Cette analyse s'intéresse aussi aux expériences possiblement traumatisantes vécues par les parents. En effet, depuis les travaux de Smith (1988), il est possible de constater que les parents de délinquants sexuels rapportent fréquemment avoir été victimes d'agression ou de négligence durant leur enfance. Les pourcentages rapportés par Smith et Israel (1987) concluent que jusqu'à 72 % des mères auraient subi une agression sexuelle durant leur enfance ou adolescence. Ce lien entre le traumatisme vécu par le parent durant sa propre enfance et les caractéristiques de l'environnement familial actuel a maintes fois été mentionné dans les écrits, mais il a rarement fait l'objet d'une analyse systématique auprès d'une population d'adolescents agresseurs sexuels, ce qui contribue à l'originalité de notre travail.

Nous projetons dans cette étude de comparer les environnements familiaux rapportés par des parents se considérant avoir été peu maltraités et ceux considérant avoir été très maltraités.

2.2 Échantillon

a) Les parents

Dans le cadre de ce projet, les données proviennent d'une cueillette effectuée auprès d'un échantillon composé de 31 parents (pères : N = 7; mères biologiques : N = 21; tuteurs légaux : N = 3). Les sujets ont été recrutés par l'équipe de recherche sur la fin prématurée du traitement auprès d'adolescents agresseurs sexuels menés par Jean Proulx, Denis Lafortune, Marc Tourigny et Antonio Ciampi. L'étude plus large a comme principal objectif d'identifier les facteurs associés à cette fin prématurée du traitement et ce, afin de développer des programmes d'intervention adaptés aux besoins de ces adolescents. Elle intègre des facteurs environnementaux, tels que la famille, comme prédicteurs potentiels de la fin prématurée du traitement. Notre étude se penche plus spécifiquement sur l'ensemble de ces variables familiales.

La taille modeste de l'échantillon est due à la grande difficulté de recrutement des participants. Les parents d'adolescents, suivis en contexte d'autorité et manifestant des troubles du comportement en tous genres, sont rarement enthousiastes à s'impliquer dans une démarche de recherche. Dans le cas de cette étude spécifique, le taux de

refus de participation se situe à plus de 66 %. Il a donc fallu solliciter 97 familles pour n'en recruter que 31. Les sujets ont tous un adolescent ayant été placé sous la juridiction de la Loi sur la protection de la jeunesse ou de la *Loi des jeunes contrevenants* pour avoir commis une agression sexuelle (telle que définie auparavant). Ces jeunes sont en traitement au moment de la collecte. Les organismes participants offrent tous des programmes de traitement à l'intention d'adolescents agresseurs sexuels. Dans le but d'assurer une certaine représentativité de l'échantillon et un nombre suffisant de sujets, différents programmes de traitement ont été sélectionnés dans les différentes régions du Québec. Bref, cinq familles recrutées sont sous la responsabilité des Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec; les autres fréquentent un centre ou une clinique spécialisé en troubles du comportement sexuel, tel que le Centre de psychiatrie légale de Montréal (N = 6), le Groupe Parents-Unis de Joliette (N = 6) ainsi que le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille (Hull) (N = 11). Les quatre organismes contribuant à la constitution de l'échantillon représentent la moitié de tous les services spécialisés en délinquance sexuelle juvénile au Québec. Ces programmes ont tous, comme principal objectif, la prévention de la récidive, même si leurs traitements diffèrent quelque peu. Il fut possible d'obtenir de l'information des 28 jeunes. Dans trois cas, les deux parents ont participé à l'étude.

b) Les adolescents de ces parents

Même si les adolescents agresseurs ne sont pas l'objet principal de cette étude, il n'en demeure pas moins que, pour mieux caractériser l'échantillon des parents, il est utile de considérer un minimum d'information à leur sujet, notamment sur ces dimensions : 1) le nombre de délits commis; 2) le type de geste posé et 3) le sexe et l'âge de la victime. Ces spécifications sont obtenues à l'aide d'entrevues faites

préalablement par l'équipe de recherche auprès des adolescents agresseurs sexuels eux-mêmes.

Ainsi, en ce qui a trait au nombre de délits sexuels, 30 % des adolescents ont commis de 1 à 2 délits, 45 % de 3 à 5 délits et 25 % 6 délits et plus. En ce qui concerne les types de geste posé, 50 % étaient des agressions sexuelles intrafamiliales, 25 % extrafamiliales et 25 % les deux. Les gestes se limitant à des attouchements ou des demandes d'attouchement sexuel correspondent à 45 % des cas et les actes comprenant des tentatives de pénétration et la pénétration proprement dite sont présents dans 55 % des cas. Les victimes sont majoritairement (dans 75 % des cas) des filles âgées de moins de 12 ans. Quant aux autres victimes, il s'agit de garçons de moins de 12 ans, dans seulement 10 % des cas. Finalement, 10 % des adolescents ont commis des agressions sexuelles à la fois sur un garçon et une fille de moins de 12 ans. Ces informations proviennent de révélations écrites par les adolescents eux-mêmes.

Pour des fins de comparaison, un autre groupe de parents participe à l'étude. Ce groupe est composé de 30 parents ayant un adolescent qui n'a posé aucun geste de délinquance sexuelle. Nous avons fait des efforts pour uniformiser autant que possible la distribution des pères et des mères d'un groupe à l'autre, de telle sorte que le groupe témoin est lui aussi composé de 8 pères, 21 mères et d'un conjoint de la mère biologique. Les adolescents de ces sujets témoins n'ont jamais été placés sous la juridiction de la Loi de la protection de la jeunesse, ni celle des jeunes contrevenants. Les mêmes questionnaires sont administrés à ces sujets. Ces parents occupent tous un emploi de fonctionnaire (agent de bureau), ils ont été recrutés en fonction de l'accessibilité de leur milieu de travail et de leur intérêt pour la recherche. Les résultats

obtenus aux questionnaires de ces sujets seront comparés à ceux obtenus par les parents ayant un adolescent agresseur sexuel.

Des mesures ont été prises afin de respecter les exigences d'éthique en recherche et ce, à travers différentes propositions. Tout d'abord, l'évaluation ne porte pas atteinte à la dignité des participants, le consentement des participants s'est fait de manière éclairée et la chercheuse s'est engagée à garder confidentiels les renseignements divulgués. De plus, la possibilité de refuser de participer fut communiquée aux sujets. Ces derniers ont été informés des buts et de l'utilisation des résultats de la recherche. Chaque sujet a été identifié par un numéro, ce qui permet de ne pas l'identifier une fois les données codifiées. Un avis de conformité, qui traite du respect des normes éthiques, a été obtenu auprès du Comité d'éthique du bureau de la recherche (CER) de l'Université de Montréal. Les 61 parents acceptant de participer à l'étude ont signé un formulaire de consentement. Ceux-ci ont d'abord été rencontrés une première fois par un membre de l'équipe de recherche. Par la suite, des questionnaires leur ont été administrés.

2.3 Instruments de mesure et variables

La cueillette de données, pour le groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel, est effectuée à l'aide d'un rapport d'entrevue et de nombreux questionnaires, celle pour le groupe témoin est effectuée seulement à l'aide de questionnaires. Les qualités métriques des instruments de mesure sont grandement satisfaisantes selon l'équipe de recherche. La traduction des questionnaires a également été effectuée et validée. Voici une description des questionnaires administrés aux parents de l'étude.

2.3.1 *Child Trauma Questionnaire*

⚡ Le *Child Trauma Questionnaire* (Bernstein *et al.*, 1994), composé de 70 items, est administré afin d'identifier les parents ayant vécu différents traumatismes durant leur enfance. À chacun des items, il y a cinq choix de réponses allant de « Jamais vrai » à « Très souvent vrai ». Ce questionnaire fut, entre autres choses, utilisé pour les études de Bernstein (1994, 1997) et pour l'étude québécoise menée par Bigras *et al.* (2001). Les items de ce questionnaire se regroupent en quatre facteurs, dont les coefficients alpha de Cronbach vont de 0,79 à 0,85, tandis que le coefficient de corrélation test-retest est évalué à 0,88. Les quatre facteurs permettent d'identifier autant d'échelles soit : l'agression physique et émotionnelle, l'agression sexuelle, la négligence émotionnelle et la négligence physique. Afin de mieux comprendre ce qui est inclut dans chacune des échelles, voici des exemples d'items qui leur sont associés :

1) Aggression physique et émotionnelle :

- Un membre de ma famille criait après moi.
- Un membre de ma famille me battait avec ou sans un objet.

2) Aggression sexuelle :

- Je crois avoir été agressé sexuellement.
- Un membre de ma famille m'a demandé de le toucher ou de me laisser toucher, d'une manière sexuelle.

3) Négligence émotionnelle :

- Un membre de ma famille croyait en moi.

- Un membre de ma famille me faisait sentir important et unique.

4) Négligence physique :

- Il y avait assez de nourriture dans ma famille pour tout le monde.
- J'ai eu à porter des vêtements sales.

2.3.2 L'échelle de fonctionnement familial général

∩ L'échelle de fonctionnement familial général est une des sept sous-échelles du *Family assessment device* (Baldwin, Bishop et Epstein 1983). Elle est composée de 12 items, dont 6 décrivent un bon fonctionnement familial et les 6 autres un fonctionnement déficient. Les quatre choix de réponse vont de « Jamais » à « Très souvent ». Ce questionnaire permet d'identifier des variables tels : 1) la résolution de problème; 2) la communication intrafamiliale; 3) les rôles familiaux; 4) les réponses affectives; 5) l'implication affective de membres de la famille et 6) le contrôle comportemental des enfants de la famille. La cohérence interne est identifiée à 0,86 par le coefficient alpha de Cronbach. Voici quelques exemples d'items :

- 1) Prendre des décisions est un problème pour notre famille.
- 2) Nous exprimons nos émotions entre nous.
- 3) Planifier des activités est difficile car nous ne nous comprenons pas.

2.3.3 Alabama Parenting Questionnaire

⚡ Le *Alabama Parenting Questionnaire* (Frick, 1991), évaluant les pratiques parentales, est également utilisé. Composé de 36 items, il cherche à obtenir de l'information sur : 1) l'implication parentale; 2) la supervision parentale; 3) l'utilisation de différentes méthodes éducatives; 4) l'inconsistance dans la discipline; 5) les pratiques disciplinaires sévères et 6) les autres pratiques disciplinaires (un regroupement d'items, plutôt qu'une échelle consistante). Les cinq choix de réponse aux items vont de « Jamais » à « Toujours ». La cohérence interne est satisfaisante avec des coefficients alpha allant de 0,64 à 0,80 pour la totalité des sous-échelles. Voici un exemple d'item pour chacune des sous-échelles :

- 1) J'ai des conversations amicales avec mon enfant; (implication).
- 2) Je laisse savoir à mon enfant lorsqu'il a fait du bon travail avec quelque chose; (utilisation de différentes méthodes parentales).
- 3) Les punitions données dépendent de votre humeur; (inconsistance).
- 4) Je frappe mon enfant lorsqu'il fait quelque chose d'incorrect; (pratiques disciplinaires sévères).
- 5) Vous envoyez votre enfant dans sa chambre comme punition; (autres pratiques disciplinaires).

2.3.4 Family Environment Scale

∪ L'échelle d'environnement familial, le *Family Environment Scale* (Moos et Moos, 1986), composé à l'origine de 90 items, se présente aussi dans une version courte de 27 items se répondant par « Vrai » ou « Faux ». Elle est administrée afin d'obtenir des données concernant : 1) la cohésion familiale; 2) l'expression affective par les membres de la famille et 3) les conflits intrafamiliaux. Les alpha de Cronbach, pour la version originale française avec 90 items, vont de 0,54 à 0,91. Voici un exemple d'item pour chacune des échelles :

- 1) Les membres de ma famille s'entraident et se soutiennent mutuellement; (cohésion).
- 2) Nous pouvons dire ce que nous voulons à la maison; (expression).
- 3) Dans notre famille, nous nous disputons fréquemment; (conflit).

2.3.5 Family Empowerment Scale

∪ Un autre questionnaire administré est le *Family Empowerment Scale* (DeChillo, Friesen et Koren 1992). Ce dernier nous informe quant aux sentiments de pouvoir et de contrôle des parents. Le questionnaire anglais original regroupe trois échelles. Dans ce travail, seule la section concernant la famille sera considérée. Les deux autres sous-échelles traitent de l'utilisation des services sociaux et des services communautaires. L'échelle retenue, portant sur le sentiment d'*empowerment* familial, est composée de 12 items, avec des choix de réponses allant de « Très faux » à « Très vrai ». Dans la

version anglaise, les coefficients test-retest allaient de 0,77 à 0,85. Les alphas concernant les trois facteurs se situent autour de 0,87 et 0,88. La version française de l'échelle d'*empowerment* familial présente un alpha de Cronbach de 0,83. Voici quelques exemples d'items :

- 1) Je crois que ma vie familiale est sous contrôle.
- 2) J'ai confiance en ma capacité d'aider mon fils à grandir et à se développer.
- 3) Je crois que je suis un bon parent.

2.3.6 Attribution des responsabilités

⌘ Le dernier questionnaire administré seulement au groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel porte sur l'attribution de la responsabilité (traduction libre de *Blame Attribution Inventory*). L'instrument ayant inspiré la version utilisée invite le délinquant à évaluer l'attribution des responsabilités face à son propre crime (Gudjunsson, 1989) et comporte trois sous-échelles : la responsabilité de facteurs internes mais échappant à la volonté du sujet, la responsabilité de facteurs externes et la culpabilité (facteurs internes, mais sous la volonté du sujet). L'adaptation québécoise de cet instrument a été effectuée par Bernard (1996). Le questionnaire comporte donc 42 items se répondant par « Vrai » ou « Faux ». Il a une cohérence interne de 0,70 à 0,80 et une fidélité test-retest de 0,75 à 0,80. Cet instrument comporte trois échelles. Quinze énoncés se rapportent aux facteurs externes (ex. : D'autres que moi sont à blâmer pour mon (mes) crime(s)). Neuf énoncés se rapportent à des facteurs plus internes hors de la volonté du sujet, telle l'attribution à des désordres mentaux (ex. : Ce que j'ai fait était plus fort que moi). Finalement,

dix-huit énoncés évaluent le niveau de culpabilité (ex. : J'ai très honte du (des) crime(s) que j'ai commis).

La version utilisée est expérimentale et adaptée pour les parents. En effet, plusieurs cliniciens ont observé que les parents d'adolescent agresseur ont des attitudes très variables au moment d'attribuer la responsabilité du passage à l'acte de leur enfant. De là est venue l'idée d'adapter le questionnaire de Gudjonsson en reformulant les items. En fait, au lieu du « je », il est question de « mon fils ». Lorsque, pour certains items, ce changement est impossible ou qu'il est difficile pour le parent de se prononcer, on ajoute « devrait ». Tel est le cas des énoncés identifiant une pensée ou un sentiment intime (ex. : « se sentir honteux »). Ne pouvant connaître la réponse personnelle et précise de leur enfant, certaines questions adaptées pour les parents deviennent des suggestions ou des suppositions. Voici deux exemples de transformation des items :

- « D'autres que moi sont à blâmer pour mon (mes) crime(s) » est devenu :
- « D'autres que mon fils sont à blâmer pour son (ses) geste(s) » (passage du « moi » à « mon fils »).
- « Je fais parfois des cauchemars au sujet du (des) crime(s) que j'ai commis » est devenu :
- « Mon fils devrait faire parfois des cauchemars au sujet du (des) geste(s) qu'il a posé(s) » (remplacement du « je fais » par « mon fils devrait faire » étant donné qu'il est question d'un état intime, difficile à connaître avec certitude pour le parent).

Lorsque le nombre de sujets le permettra, une vérification de la structure factorielle devra être faite afin de voir si elle correspond à celle de la version originale du *Blame Attribution Inventory*. Dans ce mémoire, étant donné la taille modeste de l'échantillon, nous ne pourrons que vérifier les coefficients de consistance interne des trois échelles originales de Gudjonsson en présumant que la structure factorielle restera intacte.

2.4 Stratégie d'analyse

Nous avons effectué certaines analyses spécifiques afin de réaliser notre objectif général. Tout d'abord, nous avons calculé les scores bruts et pondérés aux différents questionnaires, puis nous avons établi des statistiques descriptives pour l'ensemble de l'échantillon, afin de tenter d'en tirer une conclusion générale. Ces analyses descriptives, présentées sous forme de tableaux de fréquences, moyennes et écarts types, nous ont permis de tracer un portrait plus fin de l'environnement familial des adolescents ayant commis une agression sexuelle et de le comparer aux normes publiées pour chacun des instruments.

Ensuite, nous avons effectué une comparaison avec le groupe témoin, à partir des moyennes à chacun des questionnaires ou des échelles. Cette analyse avait pour but d'observer des différences significatives par rapport aux variables dépendantes à l'étude, entre le groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel et celui avec des parents ayant un adolescent n'ayant commis aucun délit.

Finalement, une analyse statistique exploratoire a été effectuée. Les parents ayant un adolescent agresseur sexuel (N = 31) ont été séparés en deux groupes : l'un correspondant aux sujets ayant obtenu un score supérieur à la moyenne et l'autre

composé des individus ayant obtenu un score inférieur à la moyenne pour chacune des échelles du *Child Trauma Questionnaire*. Par la suite, des comparaisons (test T) ont été effectuées afin de détecter des différences possibles entre les deux groupes par rapport aux autres questionnaires administrés. Cependant, le nombre de participants dans chacun des sous-groupes devient alors assez restreint, de sorte que cette analyse permet simplement de formuler des hypothèses quant aux liens entre les expériences traumatisantes vécues par les parents et la perception qu'ont ceux-ci de leur environnement familial actuel.

Chapitre 3 :
Analyse des résultats

3.1 Description de l'échantillon à l'étude

Notre échantillon est composée de deux groupes : 31 sujets font partie du groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel et 30 sujets composent le groupe témoin de parents ayant un adolescent non agresseur sexuel.

3.2 Expériences traumatisantes passées

Le tableau I illustre les résultats obtenus par les deux groupes à l'étude. On peut y lire les moyennes et les écarts types de chaque groupe, pour chacune des échelles, auxquelles s'ajoute la valeur T permettant d'établir s'il y a une différence significative entre les deux échantillons. Les échelles d'abus physique et émotionnel, d'abus sexuel et de négligence physique présentent une différence significative entre les deux groupes. Les parents ayant un adolescent agresseur sexuel ont obtenu des scores plus élevés à ces échelles que ceux de l'autre groupe. Seule l'échelle de négligence émotionnelle ne met pas de différence significative en évidence. Notons également que les scores « totaux » obtenus au *Child Trauma Questionnaire* sont significativement différents entre les deux groupes, indiquant que les parents ayant un adolescent agresseur sexuel ont été globalement plus « traumatisés » en bas âge que leurs homologues.

Tableau I
Résultats obtenus au *Child Trauma Questionnaire*¹

<i>Child Trauma</i>	Groupe	Moyenne	T
Abus physique et Émotionnel	T	33,70 (7,927)	T(36,582) = -3,148**
	AAS	48,29 (24,151)	
Négligence Émotionnelle	T	46,97 (13,343)	T(53,623) = -1,605
	AAS	53,74 (19,187)	
Abus sexuel	T	5,67 (1,749)	T(35,616) = -2,654*
	AAS	8,55 (5,778)	
Négligence physique	T	13,07 (2,392)	T(35,485) = -2,920**
	AAS	17,45 (7,999)	
Score total Expériences familiales	T	99,40 (22,411)	T(40,346) = -2,725**
	AAS	128,03 (53,895)	

3.3 Fonctionnement familial

Le tableau II présente les résultats obtenus au questionnaire portant sur le fonctionnement familial. On y observe une différence significative entre les moyennes (T = -2,148*). Le groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel présente un

1

Pour les besoins de présentation de certains des résultats, la légende suivante a été adoptée :
 – **AAS** : parents d'adolescent agresseur sexuel
 – **T** : parents d'adolescent non agresseur sexuel
 * = significatif (< que 0,05) ** = significatif et < que 0,01

score plus élevé, qui indique un fonctionnement familial plus problématique que le groupe de parents ayant un adolescent non agresseur.

Tableau II
Résultats obtenus à l'échelle de fonctionnement familial

McMaster F.A.D.	Groupe	Moyenne	T
Fonctionnement Familial	T	1,57 (0,568)	T(59) = -2,148*
	AAS	1,90 (0,651)	

Afin de clarifier ce qu'on entend par « fonctionnement familial plus problématique » et de cibler les différences significatives entre les deux groupes, le test du Khi carré a été effectué pour chacun des items. Une catégorisation des cellules (le regroupement de certains choix de réponses de manière à assurer un nombre suffisant dans chacune des cellules : ex. : regrouper « de temps en temps » et « presque jamais ») a également servi à repérer les différences. Ainsi, les items établissant une différence significative et traduisant un fonctionnement familial plus problématique pour le groupe de parents ayant un adolescent agresseur sont les suivants :

- Nous pouvons exprimer nos sentiments les uns envers les autres (« moins »).
- Il y a beaucoup de sentiments négatifs dans notre famille (« plus »).
- Nous sommes capables de prendre des décisions sur la façon de résoudre les problèmes (« moins »).
- Nous nous confions les uns aux autres (« moins »).

3.4 Environnement familial

Le tableau III présente les résultats obtenus au *Family Environment Scale*, version courte. Les moyennes et les écarts types sont précisés pour chacun des deux groupes, tandis que la valeur T permet de vérifier s'il y a une différence significative entre ces deux valeurs. Pour notre étude, il est possible de constater que seule l'échelle des

conflits familiaux s'avère mesurer une différence significative. Les parents ayant un adolescent agresseur sexuel disaient donc vivre plus de conflits familiaux que ceux du groupe témoin.

Tableau III
Résultats obtenus au *Family Environment Scale* (Moos)

<i>Family</i>	Groupe	Moyenne	T
Cohésion	T	7,97 (1,299)	T(47,618) = 1,755
	AAS	7,13 (2,306)	
Expression	T	5,80 (1,648)	T(59) = 0,70
	AAS	5,77 (1,203)	
Conflit	T	1,27 (1,461)	T(59) = 2,610*
	AAS	2,42 (1,945)	

Afin d'apporter une précision à la tendance mesurée par cette échelle, le test du Khi-deux a été effectué afin d'identifier quels items introduisaient une différence entre les deux groupes, Il s'agit des items suivants :

- Dans notre famille nous nous disputons fréquemment (« plus »).
- Les membres de ma famille perdent rarement leur sang froid (« moins »).
- Dans notre famille nous croyons qu'il ne mène nulle part d'élever la voix (Khi carré = 0,053) (« moins »).

3.5 Pratiques parentales éducatives

Le tableau IV présente les résultats obtenus pour nos deux groupes au questionnaire portant sur les pratiques parentales. Nous constatons qu'une seule différence significative a été observée, celle à l'échelle « autres pratiques parentales » (T = -

3,668**), où les parents ayant un adolescent agresseur sexuel ont obtenu un résultat supérieur à ceux du groupe témoin.

Afin de mieux comprendre la teneur de cette échelle composite (autres pratiques parentales), nous avons identifié les items qui y sont reliés. À l'aide du test du Khi carré, nous avons dégagé les items mesurant une différence significative entre les deux groupes. L'item « Vous lui retirez des privilèges ou de l'argent comme punition » (« plus ») mesure une différence significative entre les deux groupes. Il en est de même pour l'item « Vous l'envoyez dans sa chambre comme punition » (« plus »). Dans ces deux cas, les parents ayant un adolescent agresseur sexuel présentent des résultats supérieurs à ceux du groupe témoin.

Tableau IV
Résultats obtenus au *Alabama Parenting Questionnaire*

Alabama Parenting Questionnaire	Groupe	Moyenne Écart type	T
Engagement	T	32,67 (2,869)	T(55,847) = 1,492
	AAS	31,39 (3,783)	
Monitoring/ Supervision	T	17,20 (5,555)	T(59) = - 0,289
	AAS	17,58 (4,696)	
Pratiques parentales positives	T	12,40 (1,476)	T(59) = 0,565
	AAS	12,19 (1,376)	
Discipline inconsistante	T	12,30 (2,437)	T(54,871) = - 1,497
	AAS	13,42 (3,344)	
Punition corporelle	T	3,13 (0,346)	T(43,601) = - 1,773
	AAS	3,39 (0,715)	
Autre pratiques disciplinaires	T	16,23 (3,002)	T(59) = - 3,668**
	AAS	19,06 (2,999)	
Score moyen	T	15,73 (1,143)	T(59) = - 1,420
	AAS	16,23 (1,543)	

3.6 *Empowerment* familial

Le groupe témoin et celui des parents ayant un adolescent agresseur sexuel ne présentent pas de différence significative au questionnaire mesurant l'*empowerment* familial. Donc, à première vue, les parents d'adolescents agresseurs n'éprouvent pas de sentiments d'impuissance particuliers face à leur situation familiale.

Tableau V
Résultats obtenus au *Family Empowerment Scale*

Family Empowerment	Groupe	Moyenne Écart type	T
<i>Empowerment familial</i>	T	4,23 (0,504)	T(59) = -0,190
	AAS	4,46(0,514)	

3.7 Association entre les différents traumatismes passés et l'environnement familial actuel

Pour compléter ces analyses, le groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel a été divisé en deux sous groupes (faiblement maltraités et fortement maltraités) en fonction des scores obtenus au *Child Trauma Questionnaire*. La division en sous-groupes s'est faite pour chacune des quatre échelles de ce questionnaire, ainsi que pour l'échelle cumulative. À chaque fois, le groupe de parents les plus maltraités a rassemblé ceux qui ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne à l'échelle considérée. Les moins maltraités ont obtenu des résultats inférieurs à la moyenne à cette même échelle. Ensuite, les résultats obtenus à tous les autres questionnaires, par les sujets constituant ces sous-groupes, ont été comparés. Ces comparaisons ont pu être effectuées à l'aide d'un test T, en tenant compte du petit nombre d'individus compris dans cette étude.

Les abréviations suivantes sont utilisées pour faciliter la présentation et la compréhension des résultats des tableaux VI, VII et VIII :

- Agg phy emo : Agression physique et émotionnelle
- Sco tot : Score total

- Neg em : Négligence émotionnelle
- Ala sup : Alabama, supervision
- Ala eng : Alabama, engagement
- Ala pra : Alabama, pratiques parentales positives
- Ala dis con : alabama, disciplines inconsistantes
- Ala aut pra : alabama, autres pratiques parentales
- Em : *empowerment*
- Gud cul : Gudjonsson, culpabilité
- Gud int : Gudjonsson, facteurs internes
- Gud ext : Gudjonsson, facteurs externes
- Mo coh : Moos, cohésion
- Mo exp : Moos, expression
- Mo con : Moos, conflit
- Fnct fam : Fonctionnement familial
- c moy : Plus petit que la moyenne (groupe faiblement maltraité)
- c moy : Plus grand que la moyenne (groupe fortement maltraité)
- CTQ : *Child Trauma Questionnaire*

Tableau VI
Comparaison des moyennes obtenues aux différents questionnaires par les parents faiblement et fortement maltraités, à l'échelle de l'agression physique et émotionnelle du CTQ

Agg Phy Emo	Ala Sup	Ala Eng	Ala Pra Pos	Ala Dis Inc	Ala Pun Cor	Ala Aut Pra	Em	Gud Cul	Gud Int	Gud Ext	Mo Coh	Mo Exp	Mo Con	Fnc Fam
C moy	17,50	30,33	12,06	13,22	3,28	18,39	4,33	10,56	3,19	1,44	6,89	5,83	6,72	1,93
C moy	18,18	32,36	12,09	14,36	3,64	20,82	4,00	9,55	2,67	1,18	7,18	5,64	6,09	1,88

Sous l'angle des expériences d'agressions physiques et émotionnelles, on peut constater que la seule différence significative se situe à l'échelle des « autres pratiques parentales » de l'*Alabama Parenting Questionnaire*. Les parents ayant vécu plus d'agressions physiques et émotionnelles que la moyenne du groupe ont obtenu des résultats significativement supérieurs à ceux des parents ayant été faiblement maltraités, à cette échelle.

Tableau VII
Comparaison des moyennes obtenues aux différents questionnaires par les parents faiblement et fortement maltraités, à l'échelle des scores cumulatifs du CTQ.

Sco Tot	Ala Sup	Ala Eng	Ala Pra pos	Ala Dis Inc	Ala Pun Cor	Ala Aut Pra	Em	Gud Cul	Gud Int	Gud Ext	Mo Coh	Mo Exp	Mo Con	Fnc Fam
C moy	15,69	30,81	11,94	12,56	3,25	18,13	4,19	10,31	2,85	1,50	7,31	6,00	6,88	1,81
C moy	19,60	32,00	12,47	14,33	3,53	20,07	4,33	9,47	3,21	1,14	6,93	5,53	6,27	2,00

A partir des scores cumulatifs, il est possible d'observer une différence significative à l'échelle de « supervision » de l'*Alabama Parenting Questionnaire*. Les parents ayant été plus fortement maltraités de manière générale que la moyenne du groupe présentent des résultats supérieurs à ceux du groupe des parents faiblement

maltraités. Notons que plus un score est élevé à l'échelle de « supervision », plus le niveau de supervision est problématique.

Tableau VIII
Comparaison des moyennes obtenues aux différents questionnaires par les parents faiblement et fortement maltraités, à l'échelle de la négligence émotionnelle

Neg Em	Ala Sup	Ala Eng	Ala Pra Pos	Ala Dis Inc	Ala Pun Cor	Ala Aut Pra	Em	Gud Cul	Gud Int	Gud Ext	Mo Coh	Mo Exp	Mo Con	Fnc Fam
C moy	15,43	30,86	12,00	12,50	3,14	17,57	4,21	10,07	3,09	1,57	7,29	6,00	7,00	1,71
C moy	19,35	31,82	12,35	14,18	3,59	20,29	4,29	9,76	3,00	1,13	7,00	5,59	6,24	2,06

Sous l'angle des expériences de négligences émotionnelles, il y a une différence significative à l'échelle des « autres pratiques parentales » de l'*Alabama Parenting Questionnaire*. Les parents plus fortement négligés émotionnellement que la moyenne du groupe ont obtenu des résultats supérieurs à ceux des parents faiblement négligés émotionnellement.

En général, les résultats obtenus ne présentent pas de différences significatives entre les deux groupes aux différents questionnaires. Seul le questionnaire sur les pratiques parentales illustre certaines différences significatives. L'échelle des « autres pratiques parentales » démontre une différence significative entre les deux groupes quant aux échelles d'agressions physique et émotionnelle ($T = -2,592^*$) (Tableau VI) et de négligence émotionnelle ($T = -2,784^{**}$) (Tableau VIII). De plus, on observe une différence significative entre les deux groupes à l'échelle de supervision et ce, pour l'échelle du score total obtenu au *Child Trauma Questionnaire* ($T = -2,516^*$) (Tableau VII). Les autres échelles du CTQ ne produisaient aucune différence quant aux autres questionnaires.

3.8 Gudjonsson : attribution de responsabilité

Tableau IX
Questionnaire sur l'attribution des responsabilités pour les parents ayant un adolescent agresseur sexuel

Gudjonsson-Parent	Moyenne	Écart type	
Facteurs internes Désordres mentaux	3,04	2,210	0,7388
Facteurs externes Responsabilité	1,33	1,241	0,3870
Échelle de culpabilité	9,90	2,970	0,6825

Le tableau IX indique les résultats obtenus au questionnaire sur l'attribution des responsabilités, version parents, pour notre étude. Comme il fut mentionné précédemment, l'adaptation de ce questionnaire pour les parents s'inscrit dans une démarche exploratoire. Aucune norme n'étant disponible, la toute première étape consistait donc à vérifier la consistance interne de chacune des échelles. C'est pour cette raison que nous discuterons d'abord des coefficients alpha de Cronbach à chacune des échelles. Ces coefficients sont de 0,7388 pour les facteurs internes, ce qui est près d'une valeur satisfaisante, de 0,3870 pour les facteurs externes, ce qui ne représente pas une valeur suffisante et finalement de 0,6825 pour l'échelle de culpabilité, ce qui équivaut à un alpha tout juste acceptable.

Par ailleurs, si l'on s'intéresse non plus aux qualités psychométriques de l'instrument mais à ses résultats, il s'avère que dans la présente étude, les parents semblent attribuer la responsabilité du geste sexuel à la culpabilité de l'adolescent ($x = 9,90$ sur un total possible de 18 items), beaucoup plus qu'aux éléments extérieurs ($x = 3,03$ sur

un total possible de 15 items) ou à la présence d'un trouble psychologique perturbateur (x =1,33 sur un total possible de 9 items).

Chapitre 4 :
Discussion

Cette section se consacre principalement à une mise en contexte, c'est-à-dire à la comparaison de nos résultats à ceux obtenus dans différentes études s'étant servies des mêmes questionnaires mais auprès d'échantillons différents. Dans un premier temps, les résultats obtenus au *Child Trauma Questionnaire* sont comparés à ceux obtenus par Bernstein *et al.* (1994) ainsi qu'à ceux de Bigras *et al.* (2001). En ce qui concerne l'échelle de fonctionnement familial, il s'agit de comparer nos résultats avec ceux obtenus par Pauzé (2004). Ensuite, nos résultats sont comparés aux normes établies par Moos (1989), aux résultats de Busconi *et al.* (1998), à ceux de l'étude d'Hébert (2000) et, finalement, aux résultats obtenus par Bishop *et al.* (1995). Les résultats du questionnaire portant sur les pratiques parentales sont principalement comparés à ceux de l'étude de Pauzé (2004). Une comparaison entre nos résultats et ceux obtenus par Koren *et al.* (1992), pour le sentiment d'*empowerment*, a également été effectué. Finalement, les résultats obtenus avec le questionnaire sur l'attribution des responsabilités sont comparés à ceux obtenus par Gudjonsson (1998).

Un parallèle est ensuite fait entre nos principaux résultats et ceux mentionnés dans la recension des écrits. Finalement, les contributions et les limites de notre étude sont présentées.

4.1 Child Trauma questionnaire

Tableau X
Child Trauma Questionnaire : comparaison avec des études analogues
(moyennes et écarts types)

Child Trauma Questionnaire	Patients dépendants de drogue ou d'alcool N = 286	Parents d'adolescent agresseur sexuel N = 31	Parents d'adolescent non agresseur sexuel N = 30
Abus physique et émotionnel	48,3(18,6)	48,29(24,15)	33,7(7,93)
Négligence émotionnelle	35,7(12,5)	53,74(19,19)	46,97(13,34)
Abus sexuel	8,8(5,3)	8,55(5,78)	5,67(1,75)
Négligence physique	17,5(6,2)	17,45(7,99)	13,07(2,39)
Score total	110,8(34,1)	128,03(53,89)	99,40(22,41)

Rappelons qu'au chapitre 3, les résultats obtenus au *Child Trauma Questionnaire* indiquent une différence significative entre les deux groupes de parents, les scores plus élevés étant obtenus pour le groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel. Ces résultats sont comparables à ceux obtenus dans d'autres études ayant utilisé le même instrument mais auprès de groupes différents. Une étude de Bernstein *et al.* (1994) a utilisé le *Child Trauma Questionnaire* auprès de 286 individus (84 % étant des hommes). Ces sujets ont été recueillis dans deux hôpitaux de New York. Ils étaient en début de traitement pour une problématique de dépendance à la drogue ou l'alcool. Comme il est possible de le constater au tableau X, les résultats obtenus par ce groupe

sont similaires à ceux obtenus par le groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel, particulièrement en ce qui a trait aux échelles d'abus physique et émotionnel, d'abus sexuel et de négligence physique. Notre étude démontre cependant un résultat supérieur auprès des parents d'adolescent agresseur sexuel, à l'échelle de la négligence émotionnelle. De plus, le score total obtenu par le groupe de parents avec un jeune agresseur sexuel est également supérieur au total trouvé dans cette étude.

Un autre point de comparaison nous est fourni par l'étude québécoise de Bigras *et al.* (2001) réalisée auprès de 54 mères adolescentes âgées entre 14 et 19 ans et présentant des troubles de comportement grave ou souffrant de dépression majeure. Ces individus étaient comparés à un échantillon de 160 mères adolescentes ne présentant aucun trouble. Les résultats obtenus au *Child Trauma Questionnaire* sont présentés de la façon suivante : à l'aide d'un point de coupure (*cut-off point*) correspondant à la moyenne, les chercheurs ont présenté ce qu'ils ont appelé « la prévalence (%) des formes de maltraitance » dans les deux échantillons. Les données du tableau X représentent donc le pourcentage d'individus ayant eu un score supérieur à la moyenne pour une échelle.

Pour des fins de comparaison, la même conversion (% de sujets au-delà de la moyenne) a été effectuée avec les données de notre étude. D'abord, notons que la prévalence est plus élevée, à toutes les échelles, chez notre groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel que chez le groupe témoin. Ces prévalences de maltraitance sont plus élevées, pour notre groupe de parents avec un jeune agresseur sexuel, que pour les mères adolescentes de l'échantillon général évaluées par Bigras *et al.* (2001). On observe également que les parents avec un adolescent agresseur sexuel ont une prévalence de maltraitance plus élevée que le groupe de mères

adolescentes ayant des troubles divers, à presque toutes les échelles, sauf celle de l'abus sexuel où le pourcentage est de 45,3 % chez les mères adolescentes avec des troubles et de 35,5 % chez les parents d'agresseur sexuel.

Tableau XI
Prévalence (%) des formes de maltraitance dans différents échantillons, étude de Bigras et al., 2001.

Child Trauma Questionnaire	Mères adolescentes avec différents troubles	Échantillon général de mères adolescentes	Parents d'adolescent agresseur sexuel	Parents d'adolescent non agresseur sexuel
Abus physique	20 %	15,6 %	33,3 %	20 %
Abus émotionnel	37 %	18,8 %	48,3 %	30 %
Négligence émotionnelle	43,4 %	28,3 %	54,8%	40 %
Abus sexuel	45,3 %	18,2 %	35,5 %	10 %
Négligence physique	17 %	4,4 %	41,9 %	13,3 %

Toutes ces comparaisons de résultats attestent de l'importance des traumatismes rapportés dans l'échantillon de parents ayant un adolescent agresseur sexuel. Les valeurs obtenues ressemblent à celles trouvées auprès d'échantillons cliniques d'adultes ou d'adolescents manifestant des difficultés d'adaptation.

Ils sont compatibles, par ailleurs, à certaines observations déjà identifiées, dans la recension des écrits. Johnson (1998) mentionne, dans une étude effectuée auprès de parents de jeune agresseur sexuel (N = 47), que la majorité des pères et des mères avaient été abusés émotionnellement, sexuellement ou physiquement étant jeunes.

Afin d'obtenir ces informations, différents questionnaires, tel le *Family Practices Questionnaires*, furent administrés aux parents. Des entrevues évaluant l'environnement familial et les traumatismes passés des parents ont également permis de tracer un portrait de ces familles.

Dans une autre étude effectuée par Kaplan (1990), auprès de 48 mères ayant un adolescent agresseur et provenant de différents centres de traitement pour troubles sexuels, les entrevues démontrent que 44 % des mères auraient subi une quelconque agression dans le passé. Dans une étude menée par Lafortune (2002), auprès de 30 adolescents agresseurs sexuels et 30 jeunes délinquants agressifs, les jeunes répondants prétendent que 50 % des mères et 17 % des pères auraient été victimes de sévices physiques durant l'enfance. Le chercheur fait la distinction entre les familles avec un jeune agresseur sexuel et celles ayant un délinquant agressif. Cette distinction se retrouve principalement chez les mères : 27 % d'entre elles ayant un jeune agresseur sexuel auraient subi un abus sexuel durant leur enfance et seulement 7 % des mères ayant un adolescent délinquant agressif auraient été victime d'un tel abus.

Ce mémoire propose une nouvelle composante : l'utilisation du questionnaire *Child Trauma Questionnaire*, qui a permis d'obtenir une précision au sujet des traumatismes vécus. Il n'est pas uniquement question de traumatismes sexuel ou physique, mais également de négligence émotionnelle et physique, ce qui contribue à une analyse plus complète.

4.2 Échelle de fonctionnement familial

Les résultats obtenus auprès des parents d'adolescent agresseur sexuel et du groupe témoin sont maintenant comparés à ceux obtenus par Pauzé (2004) auprès d'un

échantillon de 293 adolescents provenant de milieux défavorisés de Montréal (Pauzé, 2004 : communication personnelle²). Au tableau XII, on observe que les parents ayant un adolescent agresseur sexuel rapportent un fonctionnement familial plus problématique que ne le font les adolescents provenant de l'étude de Pauzé. Par ailleurs, le groupe témoin démontre un score équivalent (1,57) à celui de Pauzé (1,58).

Les résultats obtenus dans notre étude mesurent une différence significative entre les deux groupes. Le groupe de parents ayant un adolescent non agresseur présente un fonctionnement familial plus adéquat que le groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel. Quatre items ont d'ailleurs été identifiés avec une différence significative entre les deux groupes. Trois des quatre items concernent l'expression des sentiments et ce, dans le sens négatif des items. Il s'agit de : « Nous pouvons exprimer nos sentiments les uns envers les autres. », « Nous nous confions les uns aux autres » et « Il y a beaucoup de sentiments négatifs dans notre famille ». Il semble donc qu'en lien avec les dimensions que ce questionnaire mesure, les principales problématiques des parents de notre étude portent sur la communication intrafamiliale et les réponses affectives. Ces parents semblent également présenter un fonctionnement déficient au niveau de la résolution de problème « Nous sommes capables de prendre des décisions sur la façon de résoudre les problèmes ».

Tableau XII
Comparaison des moyennes obtenues à l'échelle de fonctionnement familial
avec l'étude de Pauzé, 2004.

² Communication personnelle, 2004.

McMaster F.A.D	Adolescents provenant de milieux défavorisés de Montréal N = 293	Parents d'AAS N = 31	Parents du groupe Témoin N = 30
Échelle de fonctionnement familial	1,58	1,90	1,57

Certains des résultats obtenus auprès des parents d'adolescent agresseur sexuel sont comparables à ceux mentionnés dans la recension des écrits. Blaske *et al.* (1989) mentionnent une difficulté au niveau de la communication dans les familles ayant un adolescent agresseur sexuel. Cette étude a été effectuée auprès de 60 adolescents et de leurs mères. Les sujets étaient divisés en quatre groupes : agresseurs sexuels, délinquants agressifs, délinquants non agressifs et adolescents non délinquants. Afin d'obtenir des résultats, des entrevues étaient effectuées auprès des adolescents et des mères. Ils ont dû remplir des questionnaires tels *The Family Adaptability and Cohesion Evaluation Scales-2*, *The Symptom Checklist-90-Revised* et *The Unrevealed Differences Questionnaire-Revised*. Les quatre groupes souffraient d'une importante lacune au niveau de la communication intrafamiliale.

Une étude a été effectuée par Borduin *et al.* (1985) auprès de 67 mères et adolescents ayant commis une agression violente ou sexuelle. Les résultats obtenus au *Family Relationship Questionnaire* soulignent également la communication intrafamiliale déficitaire ainsi qu'une difficulté à résoudre les problèmes quotidiens. Une étude longitudinale effectuée auprès de 163 familles ayant un adolescent, menée par Haefele *et al.* (1984) déduit, à partir des résultats obtenus au *Family Relationship Questionnaire*

et de l'interprétation de nombreuses entrevues, que les familles avec un adolescent devenu « délinquant » présentaient une absence de chaleur et de réponses affectives.

Les résultats de notre étude vont dans le même sens que les autres, mais ils sont spécifiquement recueillis auprès des parents d'adolescent agresseur sexuel et non pas auprès des adolescents eux-mêmes ou par des parents de jeunes délinquants divers. De plus, l'importance mise sur les items spécifiques, présentant des différences entre les deux groupes, précise la notion de « dysfonctionnement » familial. Ainsi, on découvre que le problème se situe à certains niveaux spécifiques telles : la communication, les réponses affectives et la résolution de conflit.

4.3 Family Environment Scale

Le tableau XIII présente les normes déjà établies pour le questionnaire *Family Environment Scale* (Moos, 1989). Le résultat à l'échelle de cohésion, qui se définit par le degré d'engagement, d'aide et de support entre les membres de la famille, se situe normalement entre 6 et 7. Nous avons obtenu des scores de 7,13 pour le groupe de parents ayant un adolescent agresseur et de 7,97 pour le groupe témoin, ce qui s'avère légèrement supérieurs à la moyenne.

L'échelle de l'expression, qui signifie « agir ouvertement et exprimer ses sentiments », produit des scores qui se situent normalement entre 5 et 6. Nos résultats pour le groupe de parents avec un jeune agresseur sexuel sont de 5,77 et, pour le groupe témoin, de 5,8, ce qui est donc tout à fait dans les normes auxquelles nous nous référons.

L'échelle de conflit, qui renvoie à l'expression de colère, d'agressivité, de disputes et de critiques envers les membres de la famille, produit des scores variant normalement entre 2,5 et 4. Nous obtenons une différence significative entre nos deux groupes. Mais il s'avère important de constater que notre résultat, de 2,42 pour le groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel, se situe presque dans les normes. Comparativement, le résultat obtenu par le groupe témoin, de 1,27, se situe sous la normale, ce qui signifie que ces familles vivraient moins de conflits que la normale.

Donc, seule l'échelle de conflit illustre une différence significative entre les deux groupes : les parents ayant un adolescent agresseur sexuel vivent plus de conflits que les parents du groupe témoin. Comparons maintenant nos résultats avec ceux présentés par Busconi *et al.* (1998), au terme d'une étude menée auprès de 47 parents ayant un enfant avec une problématique de troubles sexuels. Comme le tableau XIII nous l'indique, la moyenne obtenue par Busconi *et al.*, à l'échelle de cohésion, est inférieure à celle de notre étude, et ce, pour les deux groupes. Le résultat à l'échelle de l'expression est similaire aux nôtres. La moyenne de Busconi *et al.* à l'échelle de conflit est supérieure à celles obtenues par notre groupe témoin et par celui de parents ayant un adolescent agresseur sexuel. Par conséquent, les parents de nos deux groupes vivent une meilleure cohésion familiale que les parents du groupe de Busconi *et al.* et vivent également moins de conflits intrafamiliaux. L'environnement familial est moins problématique chez les parents de nos deux groupes que chez les parents de jeunes avec des troubles sexuels.

Un autre point de comparaison se retrouve dans l'étude de Hébert (communication personnelle³) menée auprès de 64 familles d'adolescentes ayant été abusées

³ Communication personnelle, 2004.

sexuellement et d'un groupe témoin de 67 familles sans adolescente victime. Dans cette étude, les scores à l'échelle de conflit, obtenus auprès des parents ayant une adolescente abusée sexuellement, sont supérieurs à ceux de leur groupe témoin et ils sont inférieurs pour l'échelle de cohésion et d'expression. Les résultats obtenus par les familles avec une adolescente victime, à l'échelle de cohésion et d'expression, sont similaires à ceux obtenus auprès des parents ayant un adolescent agresseur sexuel, mais ils sont supérieurs à l'échelle de conflit. Cependant, le groupe des parents ayant un adolescent non agresseur présente un résultat nettement inférieur à ceux obtenus par Hébert, à l'échelle de conflit. Ce qui signifie que les parents de l'étude d'Hébert vivent plus de conflits intrafamiliaux que les parents de notre étude.

Tableau XIII

Family Environment Scale : comparaison avec des études analogues

Family Environment Scale	Normes (Moos, 1989)	Parents de jeunes avec des troubles sexuels, Busconi <i>et al.</i> , 1998 N = 47	Parents d'adolescents agresseur sexuel N = 31	Parents d'adolescent non agresseur sexuel N = 30	Parents d'adolescente abusée sexuellement N = 64, Hébert, 2004	Parents d'adolescente non abusée sexuellement N = 67, Hébert, 2004
Cohésion	Entre 6 et 7	6,49(2,39)	7,13(2,31)	7,97(1,29)	7,01(2,02)	7,44(1,89)
Expression	Entre 5 et 6	5,58(1,55)	5,77(1,2)	5,8(1,65)	5,81(1,35)	6,06(1,05)
Conflit	Entre 2,5 et 4	4,13(1,98)	2,42(1,95)	1,27(1,46)	3,38(2,53)	2,94(2,27)

Le tableau XIV renvoie à une étude effectuée par Bischof, Stith et Whitney (1995) auprès de 105 adolescents. Le *Family Environment Scale*, version longue, fut administré à ces sujets, qui ont été divisés en trois groupes distincts. Seuls les résultats obtenus aux échelles de la version courte sont considérés. Il y a donc un groupe de 34 sujets étant considéré comme agresseurs sexuels, un groupe de 23 individus n'ayant pas commis d'agression sexuelle mais une agression violente, et un groupe de 37 sujets ayant commis un délit qui est ni une agression sexuelle ni une agression violente (ex. : vol). Le groupe contrôle se réfère aux normes établies pour ce test, avec une population d'adolescents.

De manière générale, on peut observer que les résultats pour notre échantillon témoignent d'un environnement familial moins perturbé, plus cohésif, moins conflictuel, avec un climat permettant mieux l'affirmation de soi. N'oublions pas, toutefois, que

dans l'étude de Bishop *et al.* (1995), il est question de réponses données par les adolescents et que, dans notre étude, il s'agit des réponses de parents, ce qui peut exercer une certaine influence. On suppose qu'il pourrait y avoir une divergence entre les réponses des adolescents et celles des parents comme cela est le cas dans l'étude de Bishop *et al.*

Tableau XIV
Comparaison de moyennes avec l'étude de Bishops *et al.*, 1995.

Family Environment Scale	Adolescents agresseurs sexuels N = 34	Adolescents délinquants violents N = 23	Adolescents délinquants non violents N = 37	Adolescents normaux N = 446	Parents d'adolescents agresseurs sexuels N = 31	Parents d'adolescents non agresseurs sexuels
Cohésion	4,971	3,783	4,297	6,09	7,13	7,97
Expression	3,647	3,478	3,514	4,49	5,77	5,8
Conflit	4,912	5,174	4,676	4,30	2,42	1,27

Les résultats obtenus dans l'étude auprès des parents ayant un adolescent agresseur sexuel corroborent ceux de Hanson (1982), qui expliquent que les familles ayant un adolescent agresseur sexuel présentent plus de conflits que celles ayant un adolescent qui n'a pas posé de tel geste. Une étude menée par Ford *et al.* (1995) auprès de 14 adolescents agresseurs sexuels, 21 agresseurs sexuels spécifiques d'enfants, 26 agresseurs violents non sexuels et 21 agresseurs non violents note la tendance à retrouver plus de conflits dans les familles ayant un délinquant sexuel juvénile. Ces résultats furent obtenus à l'aide d'entrevues et du *Conflict Tactics Scale*. De Rios *et al.* (1987), Lacroix (1990) et Busconi (1998) soulèvent également la tendance à retrouver un climat conflictuel chez les familles ayant un adolescent agresseur sexuel. Lacroix (1990) identifie deux types de familles : « désengagée », avec une coalition faible entre les membres et la famille « reliée », où la coalition est plus forte, avec moins de conflits.

On peut supposer que les familles avec un jeune délinquant sexuel de l'étude se situent entre ces deux types de famille. Bien que le climat semble plus conflictuel pour les parents ayant un adolescent agresseur sexuel que pour les parents du groupe témoin, nos résultats ne permettent pas de conclure à un climat si conflictuel que cela lorsqu'on les compare aux normes de Moos et Hébert.

En ce qui a trait à la cohésion familiale, nos résultats ne vont pas dans le sens de ceux obtenus par Blaske *et al.* (1989) (mentionnés dans la section précédente) ainsi que de ceux de McKibben et Jacob (1993), qui mentionnent que les familles avec un adolescent agresseur sexuel seraient incapables de fournir un encadrement émotionnel adéquat à l'adolescent. Les familles de la présente étude révèlent un bon niveau de cohésion dans la famille.

La différence significative identifiée entre les deux groupes à l'étude quant à l'échelle de conflit pourrait être en lien avec les items significatifs du questionnaire mesurant le fonctionnement familial. Ainsi, les parents ayant un adolescent agresseur sexuel semblent éprouver de la difficulté dans l'expression adéquate des sentiments. Lorsque les membres de la famille arrivent à s'affirmer, c'est fait de manière « dysfonctionnelle », engendrant des conflits entre les membres.

4.4 Alabama Parenting Questionnaire

Sous l'angle des pratiques éducatives, le tableau XV permet de comparer nos résultats à ceux de Puzé et de son équipe de recherche (2004) auprès d'adolescents sous la responsabilité des Centres jeunesse et ayant été jugés sous la Loi de la protection de la jeunesse. De cet échantillon d'adolescents, les chercheurs n'ont retenu que ceux qui présentaient des troubles sérieux du comportement, de telle sorte que 89 jeunes ont

répondu au questionnaire *Alabama Parenting Questionnaire*. De plus, Pausé et ses collaborateurs ont établi, pour chaque échelle, un seuil clinique (*cut off point*) permettant de repérer la présence de pratiques parentales problématiques. Pour les échelles de l'engagement et des pratiques parentales positives, un score de 3,25 ou moins indique la présence d'un problème quant à ces dimensions. Pour les échelles de la supervision et de la discipline inconsistante, un score de 2,5 et plus est considéré comme problématique. L'échelle des punitions corporelles souffrait de lacunes reliées aux qualités psychométriques et a donc été éliminée. Quant aux items associés aux « autres pratiques parentales », ils n'ont également pas été considérés puisqu'ils ne constituent pas, selon Pausé, une véritable échelle mais bien un regroupement de méthodes disciplinaires très différentes les unes des autres (communication personnelle, Pausé, 2004). Dans cette étude, le score obtenu par les parents d'adolescent agresseur sexuel, à l'échelle des pratiques inconsistantes, dépasse le seuil clinique établi par Pausé et ses collaborateurs. Par conséquent, le résultat obtenu à cette échelle pourrait être considéré comme indiquant des pratiques parentales légèrement problématiques et ce, même si la comparaison avec le groupe témoin ne montre pas une différence significative.

Tableau XV
Comparaison des moyennes des scores obtenus pour chacune des
sous-échelles avec l'étude de Pausé, 2004.

Alabama-Frick	Seuil clinique Pausé, 2004	Adolescents ayant un problème sérieux, N = 89	Parents d'adolescent agresseur sexuel, N = 31	Parents d'adolescent non agresseur sexuel, N = 30
Engagement	3,25 et moins	3,82	3,92	4,08
Supervision	2,50 et plus	2,02	1,76	1,72
Pratiques parentales positives	3,25 et moins	4,08	4,06	4,13
Disciplines inconsistantes	2,50 et plus	2,83	2,68	2,46

Dans notre étude, il est possible d'observer une différence significative entre les parents d'adolescent agresseur et les parents d'adolescent témoin au regroupement « des autres pratiques parentales ». Les items mesurant une différence sont : « Vous lui retirez des privilèges ou de l'argent comme punition » ainsi que « Vous l'envoyez dans sa chambre comme punition ». On peut se questionner sur l'interprétation de l'item « punition par perte de privilèges » qui est, en fait, peu précise dans son libellé. Qu'est-ce qui est exactement désigné par cette sanction? Cet item peut référer à une gravité très variable de sanctions, dépendamment de l'interprétation du répondant. Par conséquent, il s'avère difficile de déterminer exactement en quoi les parents des deux groupes sont différents. Admettons simplement que, mis à part la punition corporelle, les parents ayant un adolescent agresseur sexuel se disent plus « sévères » que les parents du groupe témoin.

Sous l'angle des pratiques éducatives, les résultats obtenus dans cette étude ne s'apparentent pas tellement à d'autres relevés dans la recension des écrits. En effet, Worling (1995) soulignait la fréquence des punitions corporelles subies par les adolescents agresseurs sexuels dans une étude effectuée auprès de 32 jeunes ayant commis une agression sexuelle intrafamiliale. D'autre part, Blaske *et al.* (1989) ont identifié une problématique quant à la supervision parentale. Il est vrai que si l'on se fie au seuil clinique établi par Pauzé, il y aurait un léger problème quant à la constance de la discipline chez les parents ayant un adolescent agresseur sexuel. Cela pourrait aussi corroborer les écrits de Patterson et Dishion (1985), ainsi que ceux de Laub et Sampson (1988), selon lesquelles l'inconsistance dans la discipline peut être associée à différentes formes de délinquance. L'écart au seuil clinique reste toutefois minime (2,5 versus 2,68).

Sous l'angle des pratiques éducatives, les résultats de notre étude vont un peu à contresens de ce qui est pris pour acquis (mis à part l'échelle des « autres pratiques parentales »). Nos résultats au questionnaire des pratiques parentales tendent à présenter des familles près de la normale. Nos résultats divergents s'expliquent peut-être par l'utilisation d'un questionnaire comportant plusieurs échelles, amenant une plus grande précision quant à cette dimension des pratiques parentales. De plus, comparativement à certains chercheurs, le questionnaire fut administré aux parents directement, ne se fiant pas qu'aux dires des adolescents. Finalement, il faut rappeler que notre échantillon est constitué des parents qui amènent leur adolescent en traitement et qui acceptent de participer à notre étude. Il représente peut-être un sous-groupe de parents plus encadrants.

4.5 Family Empowerment Scale

Rappelons que sous l'angle de l'*empowerment*, les deux groupes de cette étude ne présentent pas de différences significatives. Cependant, il est possible de comparer les résultats obtenus à ceux de Koren (1992), qui a conçu cet instrument. L'étude de Koren avait comme objectif de mesurer l'*empowerment* dans les familles ayant un enfant avec des troubles émotionnels. Le premier échantillon se composait de 86 parents ayant un enfant émotionnellement perturbé et suivant un programme d'activités d'*empowerment*, ayant pour objectif de développer la prise de conscience de leurs forces. L'autre échantillon était composé de 354 parents ayant un enfant avec des troubles émotionnels mais ne suivant aucune activité concernant l'*empowerment*. Les scores obtenus correspondent à la somme des scores obtenus à chacun des items. Cette même addition a été effectuée pour l'étude auprès des parents d'adolescent agresseur sexuel.

Le tableau XVI indique, qu'en général, les résultats obtenus par tous les parents sont supérieurs à ceux de l'étude de Koren. Ce qui signifie que les parents de notre étude vivent un meilleur *empowerment* familial que les parents de l'étude de Koren. Plus spécifiquement, le groupe de parents d'adolescent agresseur sexuel démontre un *empowerment* supérieur aux trois autres groupes, ce qui est un résultat pour le moins étonnant.

Tableau XVI
Empowerment Scale : comparaison avec une étude analogue

Empowerment Scale	Parents AAS	Parents Témoins	Parents suivant une activité consultative d'empowerment	Parents ne suivant pas d'activité d'empowerment
Somme des scores	53,52	50,7	49,84	45,85

Très peu d'études mesurant cette dimension ont actuellement été effectuées, ce qui complique la comparaison de nos résultats avec d'autres. La seule a été effectuée avec l'étude de Koren. La divergence quant aux résultats obtenus pourrait être expliquée par la nature des différents échantillons retenus pour les deux études. Rappelons de nouveau que notre échantillon regroupe des parents qui consultent les organismes disponibles et sont peut être plus en contrôle de la situation

4.6 Association entre les différents traumatismes passés des parents et l'environnement familial actuel

Comme nous l'avons mentionné dans l'analyse, cette partie des résultats est exploratoire, vu le petit nombre de sujets. Dans l'ensemble, les scores obtenus n'indiquent pas de différences significatives entre les deux groupes de parents : faiblement maltraités et fortement maltraités. Quelques tendances apparaissent néanmoins : soit l'association entre l'échelle des « autres pratiques parentales » du questionnaire de l'Alabama et « la négligence émotionnelle », ainsi que « l'agression physique et émotionnelle » rapportée par le parent entre l'échelle de « supervision » du questionnaire de l'Alabama avec « le score total obtenu ». Nos résultats semblent aller dans un sens plus « normalisant », c'est-à-dire plus conforme à

la population normale, que ceux obtenus par Burkett (1991). Ce dernier a effectué une étude comparant 20 mères ayant été agressées sexuellement durant leur enfance à 20 autres n'ayant vécues aucune agression physique ou sexuelle. Les résultats obtenus à l'aide d'observations en milieu familial et d'entrevues auprès de ces mères indiquent un fonctionnement familial plus malsain chez les mères ayant été agressées sexuellement ainsi qu'un niveau plus élevé de négligence envers leurs enfants et l'utilisation de pratiques parentales plus défectueuses. Les méthodes utilisées dans notre étude et dans celles de Burkett sont différentes (questionnaires versus observations et entrevues), ce qui pourrait être expliqué avec la divergence de résultats.

Nos résultats sont également différents de ceux obtenus par Cole *et al.* (1992), auteurs d'une étude où ils ont comparé 20 mères ayant été agressées sexuellement avec 25 mères ayant un parent avec un trouble de toxicomanie et 38 mères sans traumatisme passé. Les résultats furent obtenus à l'aide d'instruments tels le *Parenting Dimensions Inventory*, le *Family Environment Scale* et le *Children Experiences Questionnaire*, ainsi qu'en effectuant des entrevues téléphoniques. Les scores témoignent d'un « dysfonctionnement familial » et d'un manque de support entre les membres de la famille avec une mère victime d'agression sexuelle dans son enfance. Cette étude devait permettre d'observer les difficultés parentales des mères ayant été agressées sexuellement. Notre étude ne se limite pas à ce type de maltraitance. Certains de nos résultats auraient peut-être corroboré ceux de Cole *et al.* s'ils avaient également ajouté, dans leur échantillon, des mères ayant vécues d'autres types de traumatismes.

Finalement, l'étude menée par Ruscio (2001) indique également des résultats différents des nôtres. En fait, son étude fut menée auprès de 45 mères ayant été abusées sexuellement et 717 autres n'ayant vécu aucun traumatisme. Plusieurs

batteries de tests concernant leur expérience passée leur furent administrées ainsi que le questionnaire *Dysfunctional Parenting Attitude*. Les résultats suggèrent une difficulté générale dans les pratiques parentales, caractérisées par une tendance à être trop permissives. Encore là, un échantillon plus large, incluant des mères ayant vécu d'autres traumatismes que seulement l'agression sexuelle, aurait peut-être généré des résultats semblables aux nôtres.

4.7 Attribution des responsabilités

Tableau XVII
Comparaison avec des études analogues

Gudjonsson	Agresseurs violents N = 49	Agresseurs sexuels N = 47	Agresseurs contre la propriété N = 50	Délinquants quelconques (enlèvement, drogue, etc.)	Moyenne pour l'ensemble de la population	Parents d'agresseurs sexuels
Facteurs Internes Désordres	7,0(2,0)	5,8(2,5)	4,9(3,0)	4,6(2,8)	5,7(2,7)	3,0(2,2)
Facteurs Externes Responsabilité	3,5(3,0)	2,3(2,8)	2,8(3,1)	3,5(3,4)	3,0(3,1)	1,3(1,2)
Culpabilité	11,2(4,9)	12,6(3,6)	8,7(4,2)	7,7(4,3)	10,2(4,6)	9,9(2,9)

L'intention de ce tableau est de comparer les résultats obtenus à ceux provenant d'une étude faite auprès de différents types de délinquant. Rappelons qu'il s'agit ici d'une analyse exploratoire qui permettra peut-être d'approfondir l'interprétation des résultats du questionnaire version parents.

Le tableau XVII illustre les résultats obtenus dans le cadre d'une étude effectuée par Gudjonsson, en 1988, auprès de 171 sujets, provenant du *Bethleem Royal Hospital* et du *Grendon Psychiatric Prison*. Les sujets furent divisés en quatre groupes :

49 = agresseurs violents, 47 = agresseurs sexuels, 50 délinquants ayant commis des délits, tels vol et fraude, et 25 = délinquants quelconques ayant commis des infractions reliées à la drogue, à des enlèvements, etc. La moyenne des résultats, pour chacune des échelles, est calculée pour l'ensemble des sujets de l'étude. Comme il est possible de le constater au tableau XVII, les résultats obtenus pour notre étude sont inférieurs à ceux obtenus dans les quatre groupes de l'étude de Gudjonsson, en ce qui concerne les échelles de facteurs internes (désordres mentaux) et les facteurs externes. En d'autres termes, les parents semblent moins portés à attribuer la responsabilité des gestes posés par leur adolescent à des facteurs environnementaux et à des pertes de contrôle d'origine interne que ne le font les délinquants adultes lorsqu'ils répondent pour leurs propres délits. On peut se demander si cette tendance des parents peut être considéré comme positive ou s'il pourrait plutôt s'agir d'un déni de leur part de responsabilité.

Pour ce qui a trait à l'échelle de culpabilité, les résultats obtenus par notre échantillon sont inférieurs à ceux obtenus par les groupes d'agresseurs violents et d'agresseurs sexuels, et par l'ensemble de la population. Cependant, nos résultats sont supérieurs à ceux obtenus pour les groupes d'agresseurs contre la propriété et d'agresseurs quelconques (drogue, enlèvement). Le niveau de culpabilité serait donc plus élevé pour notre échantillon de parents d'agresseur sexuel que pour deux des groupes de l'étude menée par Gudjonsson. Pour l'ensemble de la population de l'étude de Gudjonsson, le résultat à l'échelle de culpabilité est supérieur à celui du groupe de parents ayant un adolescent agresseur sexuel.

Il aurait sans doute été intéressant d'analyser nos résultats à la lumière d'une étude menée par Safarbi (1990), où il était question d'étudier la réaction de dix adolescents

agresseurs sexuels face au délit qu'ils avaient commis. Leurs réactions étaient comparées à celles de leurs parents. À l'aide de différents questionnaires, d'observations et d'entrevues, il fut possible d'identifier qu'en général les parents tendent à se conformer à la réaction de leur enfant. Par exemple, si ce dernier nie son délit ou le minimise, les parents auront tendance à ne pas l'admettre eux non plus. Il pourrait donc être intéressant, dans le cadre d'études ultérieures, d'identifier la réaction des adolescents eux-mêmes et d'observer leur niveau d'attribution de responsabilités afin d'établir une comparaison avec leurs parents.

4.8 Contributions et limites

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une approche familiale-écologique où l'adolescent serait influencé par sa famille et où la famille serait également sous l'influence des comportements de l'adolescent. L'environnement familial peut donc influencer négativement et positivement le comportement du jeune et vice versa. Il fut possible d'observer ces transactions bidirectionnelles et réciproques de l'adolescent dans son environnement à travers différentes dimensions tels le fonctionnement familial et le climat intrafamilial conflictuel. En ce qui a trait aux autres résultats non significativement différents entre les deux groupes, ils peuvent également s'expliquer à la lumière de la théorie des systèmes familiaux-écologiques. Cette théorie mentionne la famille comme le système le plus influent sur l'adolescent; cependant, de ce système découlent plusieurs autres sous-systèmes importants tels : les parents, la relation mère-adolescent, la relation père-adolescent, ainsi que les relations avec les autres membres de la famille. Henggeler (1982) propose également l'importance des systèmes autres que la famille tels : les pairs, l'école et le voisinage. En lien avec nos résultats obtenus à l'échelle d'*empowerment* familial, de l'environnement familial (cohésion et expression), des pratiques parentales et de l'attribution des responsabilités, on peut

supposer que d'autres influences que la famille s'exercent sur les comportements de l'adolescent.

Ce que cette étude apporte de nouveau dans les connaissances sur les familles d'adolescent agresseur vient de l'implication directe des parents. Comme il fut soulevé précédemment, lorsque certaines variables familiales font l'objet d'étude, elles sont le plus souvent recueillies de l'adolescent lui-même ou à la lecture des dossiers. Il est donc rare que l'information provienne directement des parents des adolescents.

Plusieurs résultats obtenus corroborent ceux déjà connus, tels la grande prévalence des expériences traumatisantes passées des parents, l'environnement familial conflictuel et le « dysfonctionnement familial ». Cependant, d'autres résultats s'ajoutent à ceux obtenus des études mentionnées précédemment, tels les pratiques parentales et l'*empowerment* familial, qui paraissent, à première vue, tout à fait comparable à ceux de parents issus de la population générale.

En ce qui a trait à l'attribution des responsabilités, il s'agit ici d'une initiative originale. Ce questionnaire, habituellement conçu pour les délinquants, a été, pour cette étude, modifié et utilisé auprès des parents de jeune agresseur sexuel, ce qui ouvre la porte à d'éventuelles analyses à l'aide de ce questionnaire modifié, notamment pour la comparaison d'attribution des responsabilités entre les jeunes et leurs parents.

Bien entendu, cette étude comporte certaines limites. La principale serait le nombre de sujets composant les deux groupes. Cette limite est attribuable à la difficulté de recrutement des participants. C'est la raison pour laquelle, il n'y a, dans cette étude, aucune distinction entre les mères et les pères. Un nombre plus élevé de participants

ainsi qu'une distinction entre le sexe des parents auraient précisé davantage certains des résultats obtenus. Le nombre restreint de participants n'a pas permis de distinguer le type d'agression sexuelle commise (intrafamiliale ou extrafamilial). Les résultats auraient peut-être varié selon qu'ils provenaient d'un échantillon d'adolescents ayant commis des délits sexuels intrafamiliaux ou extrafamiliaux.

De plus, une autre limite concerne le fait que l'échantillon ne comprend que des parents ayant accepté de participer à l'étude. On peut émettre l'hypothèse que les parents ayant refusé de participer peuvent différer des autres ayant accepté principalement quant à leur perception de la situation et de leur enfant.

Enfin, le fait qu'il s'agisse de questionnaires auto-révélés contribue également à faire partie des limites de cette recherche. Il faut toujours se questionner sur la véracité et la justesse des informations recueillies, particulièrement dans le cas où il s'agit des parents de jeunes ayant commis un délit sexuel, un geste grandement désapprouvé dans notre société. Par peur d'être jugés ou pour éluder tout sentiment de culpabilité, les parents pourraient vouloir dédramatiser leur situation familiale et celle vécue dans le passé et se présenter sous un jour plus favorable. Une sorte de désirabilité sociale qui peut toujours menacer la validité de certains résultats. Ainsi, dans les études éventuelles, on peut suggérer qu'une échelle mesurant la désirabilité sociale soit ajoutée aux questionnaires utilisés pour l'étude.

Conclusion

Les études effectuées sur la délinquance sexuelle juvénile traitent généralement de la personnalité de l'adolescent, ainsi que d'autres variables personnelles associées au délit en tant que tel. La présente étude contribue à approfondir le champ des connaissances sur cette problématique en portant sur l'environnement familial. Cette dimension a été très peu étudiée jusqu'à maintenant. Dans ce mémoire, certaines variables associées à la famille, tels les expériences traumatisantes passées vécues par les parents, l'environnement familial, le fonctionnement familial, l'*empowerment familial*, les pratiques parentales ainsi que l'attribution des responsabilités ont fait l'objet d'une attention plus particulière.

Tout comme dans certaines des études inventoriées, nos résultats révèlent un possible dysfonctionnement dans les familles ayant un adolescent agresseur sexuel. De plus, ces parents rapportent plus de conflits familiaux que ceux ayant un adolescent qui n'a pas commis d'agression sexuelle. Un autre résultat probant concerne la prévalence des expériences traumatisantes passées vécues par les parents ayant un jeune délinquant sexuel.

Ces résultats nous amènent à nous pencher sur des pistes de recherche clinique possible en lien avec ces principales difficultés et à formuler certaines recommandations. Puisque les résultats démontrent que les parents ayant un adolescent agresseur sexuel tendent à avoir plus de difficultés au plan de la communication intrafamiliale et de la résolution de conflits que les parents ayant un adolescent non agresseur, on peut recommander que des programmes d'intervention auprès des parents aient des objectifs qui portent particulièrement sur ces aspects. Il s'agirait de programmes d'abord centrés sur les habiletés à s'affirmer adéquatement.

L'autre volet porterait sur la résolution des conflits. Par exemple, dans un atelier constitué de différentes mises en situation, les parents devraient être amenés à trouver diverses solutions à des problèmes pouvant survenir dans leur vie quotidienne.

Finalement, puisqu'il y a une prévalence élevée d'expériences traumatisantes vécues par les parents ayant un adolescent agresseur sexuel, on peut suggérer que les parents, ayant vécu différentes formes de maltraitance durant l'enfance et n'ayant jamais consulté un professionnel (psychologue, travailleur social, etc.) à ce sujet, soient encouragés à débiter un suivi thérapeutique.

Bien que notre étude ne révèle pas de résultats significatifs quant au lien possible entre les expériences traumatisantes passées vécues par les parents et l'environnement familial, il serait intéressant, lors d'éventuelles recherches, d'étudier ce lien auprès d'une population plus nombreuse. De plus, d'autres dimensions pourraient être prises en compte tels l'attachement, la relation mère-fils, la relation père-fils, le stress parental ainsi que l'éducation sexuelle.

La principale difficulté rencontrée lors de cette étude fut la faible participation de parents ayant un adolescent agresseur sexuel. Cette population peut être qualifiée de particulièrement résistante et difficile d'approche. Dans d'éventuelles recherches cliniques similaires, on devrait certes tenir compte de cette difficulté. Les chercheurs voulant recueillir de l'information auprès de parents de jeune agresseur sexuel devront trouver des moyens de sensibiliser cette population à l'objet de la recherche et tenter de la mobiliser davantage. Il faudrait chercher à mieux sensibiliser les parents d'adolescent agresseur à l'importance d'étudier le phénomène de la délinquance sexuelle avec, comme objectif, sa prévention.

De toute façon, des échantillons de plus grande taille seront nécessaires afin d'établir des constats plus clairs et plus précis en ce qui a trait à l'environnement familial de cette population clinique.

Bibliographie

** Ouvrages directement cités dans le texte

Bibliographie

- ** ABEL, G.G., J. V. BECKER et J. CUNNINGHAM-RATHNER, 1984.
« Complications, Consent and Cognitive in Sex between Children and Adults ». *International Journal of Law and Psychiatry*, vol. 7, p. 89-103.
- ACKLAND, M. A., M. H. MINER et G. P. SIEKERT, 1997. *Evaluation : Juvenile Sex Offender Treatment Program, Minnesota Correctional Facility. Final Report*. Minneapolis (MN), University of Minnesota, Department of Family Practice and Community Health, Program in Human Sexuality.
- **AGETON, S. S., 1983. *Sexual assault among adolescents*. Lexington (MA), Heath.
- **AHLUVALIA, T., D. P. BERNSTEIN, M. D. HANDELSMAN et D. POGGE, 1997.
« Validity of Childhood Trauma questionnaire in an Adolescent Psychiatric Population ». *Journal of American Academic Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 36, n° 3, p. 340-348.
- AUBUT, J. et al., 1993. *Les agresseurs sexuels : théories, évaluation et traitement*. Montréal, Les éditions de la Chenelière, chap. 19, p. 267-277.
- **AWAD, G. A., LEVENE, J. et E. SAUDERS, 1984. « A clinical Study of Male Adolescent Sexual Offenders ». *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, vol. 28, n° 2, p. 105-114.
- **BALDWIN, L. M., D. S. BISHOP et N. B. EPSTEIN, 1983. « The McMaster Family Assessment Device ». *Journal of marital and Family Therapy*, vol. 9, p. 171-180.
- ** BARBAREE, H. E. et F. A. CORTONI, 1993. « Treatment of the Juvenile Sex Offender within the Criminal Justice and Mental Health Systems ». Dans H. E. Barbaree, W. L. Marshall et S. M. Hudson (éds). *Juvenile Sex Offenders*, New York, Guilford Press, p. 243-263.
- **BECKER, J. V., J. CUNNINGHAM-RATHNER et M. S. KAPLAN, 1986.
« Adolescent Sexual Offenders ». *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 1, n° 4, p. 431-445.
- BECKER, J. V., J. CUNNINGHAM-RATHNER et M. S. KAPLAN, 1988.
« Characteristics of Parents of Adolescent Incest Perpetrators : Preliminary Findings ». *Journal of Family Violence*, vol. 3, n° 3, p. 183-190.
- BECKER, J. V. et M. S. KAPLAN, 1988. « The Assessment of Adolescent Sexual Offenders ». *Advances in Behavioral assessment Children and Families*, vol. 4, p. 97-118.

- BECKER, J. V., M. S. KAPLAN et D. F. MARTINEZ, 1990. « A Comparison of Mother of Adolescent Incest vs. Non-Incest Perpetrators ». *Journal of Family Violence*, vol. 5, n° 3, p. 209-214.
- BECKER, J. V. et M. S. KAPLAN, 1993. « Cognitive Behavioral Treatment of the Juvenile Sex Offender ». Dans H. E. Barbaree, W. L. Marshall et S. M. Hudson (éds), *The Juvenile Sex Offender*. New York (NY), Guilford Press, p. 264-277.
- BERNARD, S., 1996. *L'attribution de la responsabilité relative au délit chez divers types d'agresseurs sexuels*. Rapport d'activité présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sexologie. Montréal, Université de Montréal.
- **BERNSTEIN, D. P., L. FINK, J. FOOTE, L. HANDELSMAN *et al.*, 1994. « Initial Reliability and Validity of a New Retrospective Measure of Child Abuse and Neglect ». *American Journal of Psychiatry*, vol. 151, n° 8, p. 1132-1136.
- **BIGRAS, M., L. LAPORTE, D. PAQUETTE et M. ZOCOLILLO, 2001. « La prévalence d'histoire d'abus et de négligence durant l'enfance et l'adolescence chez les mères adolescentes ». *Institut de recherche pour le développement social des jeunes, Centre jeunesse de Montréal*, p. 2-15.
- BIRON, L., 1974. *Famille et délinquance*. Mémoire de maîtrise en criminologie, Montréal, Université de Montréal.
- BISCHOF, G. P., S. M. STITH et M. L. WHITNEY, 1995. « Family Environments of Adolescent Sex Offenders and Other Juvenile Delinquents ». *Adolescence*, vol. 30, n° 117, p. 157-170.
- **BLASKE, D. M., C. M. BORDUIN, S. W. HENGGELER et B. J. MANN, 1989. « Individual, Family, and Peer Characteristics of Adolescent Sex Offender and Assaultive Offenders ». *Developmental Psychology*, vol. 25, n° 5, p. 846-855.
- **BLASKE, D. M., C. M. BORDUIN, S. W. HENGGELER et R. J. STEIN, 1990. « Multisystemic Treatment of Adolescent Sexual Offenders ». *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, vol. 34, p. 105-113.
- BOISSONNEAULT, C. et R. CLOUTIER, 1990. *Les adolescents délinquants sexuels*. Centre de recherche sur les services communautaires. Sainte-Foy, Université Laval.
- **BORDUIN, C. M., M. A. BRUNK, S. W. HENGGELER, C. L. HANSON et S. M. WATSON, 1985. « Mother-Son Relationships of Juvenile Felons ». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 53, n° 6, p. 942-943.
- BOUCHARD, C., 1981. « Perspective écologique de la relation parents-enfants : des comportements parentaux aux compétences environnementales ». *Apprentissage et socialisation*, vol. 4, p. 4-23.

- BOUCHARD, C., 1987. « Intervenir à partir de l'approche écologique : au centre, l'intervenant ». *Service social*, vol. 36, n° 2-3, p. 454-477.
- **BRONFENBRENNER, U., 1979. *The ecology of human development : Experiments by nature and design*. Cambridge (MA), Harvard University.
- **BUMBY, K.M. et D. J. HANSEN, 1997. « Intimacy Deficits, Fear of Intimacy and Loneliness among Sexual Offenders », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 24, n° 3, p. 315-331.
- **BURKETT, L. P., 1991. « Parenting Behaviors of Women Who Were Sexually Abused as Children in Their Families of Origin ». *Family Process*, vol. 30, p. 421-434.
- **BUSCONI, A., A. GRAY, P. HOUCHEMS et W. D. PITHERS, 1998. « Caregivers of Children with Sexual Behavior Problems : Psychological and Familial Functioning ». *Child Abuse and Neglect*, vol. 22, n° 2, p. 129-141.
- **CASHWELL, C.S. et N. A. VACC, 1996. « Familial Influences on Adolescent Delinquent Behavior ». *Family Journal*, vol. 4, p. 217-226.
- **CARRIÈRE, D., 2000. « Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse : faits saillants de 1998-1999 ». *Statistique Canada*, vol. 20, n° 2.
- **Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, 2001. « Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse de 2000-2001 », vol. 22, n° 3.
- **Centre national d'information sur la violence dans la famille, 1990. *Les adolescents coupables d'infraction sexuelle*. Ottawa, Santé Canada, [En ligne], <<http://www.hcsc.gc.ca/hppb/violencefamiliale/html/adolsxof.htm>> (Page consultée le 12 janvier 2004).
- **Code criminel de poche, 1996. Carswell (Ont.) Publications spécialisées Thompson, p. 126-130.
- **COLE, M, T. POWER, K. SMITH et C. WOGLER, 1992. « Parenting Difficulties among Adult Survivors of Father-Daughter Incest ». *Child Abuse and Neglect*, vol. 16, p. 239-249.
- **Conseil de la famille et de l'enfance, 2002. *Les familles avec adolescents, entre le doute et l'incertitude. Le rapport 2001-2002 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*. Québec, Gouvernement du Québec, p. 5-25 et p. 59-60.
- **CÔTE, B. 1987. *Le concept de responsabilité en psychologie : revue critique de la littérature*. Mémoire de maîtrise, Montréal : Université de Montréal.
- **DAVIS, G. E. et H. LEITENBERG, 1987. « Adolescent Sex Offenders ». *Psychological Bulletin*, vol. 101, n° 3, p. 417-427.

- DE BLOIS, C. S. et M. A. STEWART, 1983. « Father-Son Resemblances in Aggressive and Antisocial Behavior ». *British Journal of Psychiatry*, vol. 142, p. 78-84.
- **DECHILLO, N., B. J. FRIESEN et P. E. KOREN, 1992. « Measuring Empowerment in Families Whose Children Have Emotional Disabilities : a Brief Questionnaire ». *Rehabilitation Psychology*, vol. 37, p. 305-321.
- **DERIOS, M. D., J. S. MOI, G. NANJUNDAPPA et D. E. VERLEUR, 1987. « Profiles of Juvenile Male Incest Perpetrators : Preliminary Treatment Implications ». *Journal of Offender Counseling*, vol. 8, n° 1, p. 25-31.
- DISHION, T. et R. LOEBER, 1983. « Early Predictors of Male Delinquency : A Review ». *Psychological Bulletin*, vol. 94, p. 68-99.
- DOBKIN, P. L., C. GAGNON, M. LEBLANC et F. VITARO, 1994. *Les problèmes d'adaptation psychosociale chez l'enfant et l'adolescent*. Monographie de psychologie. Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- **DOZOIS, J. , 1994. « Adolescent et agresseur sexuel : Bilan d'une recherche ». *Criminologie*, Vol 27, n 2, p. 71-85.
- **DUBÉ, R. et M. ST-JULES, 1987. *Protection de l'enfance, réalité de l'intervention*. Chicoutimi, Gaëtan Morin.
- **DUFORT, F. et Y. LE BOSSÉ, 1999. *Le pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des communautés : une autre façon d'intervenir*. Chicoutimi/Sainte-Foy, Gaëtan Morin/Les Presses de l'Université Laval.
- **FARRINGTON, D. P., R. LOEBER, M. STOUTHAMER-LOEBER et W. B. VAN KAMMEN, 1998. *Antisocial behavior mental health problems*. New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates Inc., Publishers.
- **FARRINGTON, D. P. et J. P. SHEPHERD, 2003. « The impact of antisocial lifestyle on health. Family, school, and police intervention can reduce health risks ». [En ligne], <<http://bmjournals.com/cgi/content/full/326/7394/834>> (Page consultée le 25 février 2004).
- FARRINGTON, D. P. et D. H. WEST, 1973. *Who become delinquent? Second report of Cambridge study in delinquent development*. New-York, Russak et col. Inc.
- FARRINGTON, D. P. et D. C. ROWE, 1997. « The Familial Transmission of Criminal Convictions ». *Criminology*, vol. 25, n° 1, p. 177-201.
- **FRICK, P. J., 1996. « Assessment of Parenting Practices in Families of Elementary School-Age Children ». *Journal of Clinical Child Psychology*, vol. 25, n° 3, p. 317-329.
- FORD, M. E. et J. A. LINNEY, 1995. « Comparaison analysis of juvenile sexual offenders, violent nonsexual offenders, and status offenders ». *Journal of*

Interpersonal Violence, vol. 10, n° 1, p. 56-70.

**GENTHNER, R.W., 1980. " Personal Responsibility". In *Encyclopedia of clinical assessment*, sous la direction de R.H. Woody. San francisco: Jossey Bass, p. 410-420.

GLUECK, S. et E. GLUECK, 1950. *Unwaveling juvenile delinquency*. New York, Thecommon wealth Fund

GLUECK, S. et E. GLUECK, 1962. *Family environment and delinquency*. Boston, Harvard Law School, Houghton Mifflin Co.

GRAVES, R. B., D. K. OPENSHAW, F. R. ASCIONE et S. L. ERICKSEN, 1996.
« Demographic and Parental Characteristics of Youthful Sexual Offenders ». *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, vol. 21, p. 249-254.

**GUDJONSSON, G. H. et K. K. SINGH, 1989. « The Revised Gudjonsson Blame Attribution Inventory ». *Personnality Individual Differences*. vol. 10, n° 1, p. 67-70.

**GUDJONSSON, G. H. et K. K. SINGH, 1988. « Attribution of Blame for Criminal Acts and its Relationship with Type of Offence ». *Med Sci Law*. vol. 28, n° 4, p. 301-303.

**HOLAHAN, C. J. et R. H. MOOS, 1981. « Social Support Psychological Distress : A Longitudinal Analysis ». *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 90, p. 365-370.

HSU, G. L. K. et J. STARZYNSKI, 1990. « Adolescent Rapists and Adolescent Child Sexual Assaulters ». *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, vol. 34, n° 1, p. 23-30

**HAEFELE, W. F., C. L. HANSON, S. W. HENGGELER et D. J. RODICK, 1984.
« Demographic, Individual, and Family Relationship Correlates of Serious and Repeated Crime among Adolescents and Their Siblings ». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 52, n° 4, p. 528-538.

**HENGGELER, S. W., 1982. *Delinquency and adolescent psychopathology : A family-ecological systems approach*. Littleton (MA), Wright-PSG.

**HIRSCHI, T., 1969. *Causes of delinquency*. Berkley, CA: University of California Press.

**ILFELD, F. W., 1976. « Further Validation of Psychiatric Symptom Index in a Normal Population ». *Psychological Reports*, vol. 39, p. 1215-1228.

**ISRAEL, E. et H. SMITH, 1987. « Sibling Incest : A Study of the Dynamics of 25 Cases ». *Child Abuse and Neglect*, vol. 11, p. 101-108.

JACOB, M., A. MCKIBBEN et J. PROULX, 1993. « Étude descriptive et comparative d'une population d'adolescents agresseurs sexuels ». *Criminologie*, vol. 26, p. 133-162.

- **JOHNSON, T. C., 1998. « Children Who Molest ». Dans W. L. Marshall *et al.* (éds), *Sourcebook of treatment for sexual offenders*. New York, Plenum Press, p. 337-352.
- KAUFMAN, J. et E. KIGLE, 1987. « Do abused children become abusive parents? » *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 57, n° 2, p. 186-192.
- **KAPLAN, H. B., 1995. « Drugs, Crime, and Other Deviant Adaptations : Longitudinal Studies ». Dans H. B. Kaplan, *Emerging issues in longitudinal research on deviant behavior*, New York, Plenum Press.
- LACROIX, J.-L., 1990. *L'individu, sa famille et son réseau*. Paris, ESF éditeur.
- **LAFOREST, S. et R. PARADIS, 1990. « Adolescents et délinquants sexuels ». *Criminologie*, vol. 23, n° 1, p. 95-116.
- **LAFORTUNE, D., 2001. « Abus sexuel juvénile et délinquance juvénile à la lumière des antécédents personnels et familiaux ». *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, vol. 54, p. 299-317.
- **LAFORTUNE, D., 2002. « Transmissions familiales dans l'abus sexuel commis par un adolescent ». *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, Vol 50, mars.
- **LAGUEUX, F. et M. TOURIGNY, 1999. *État des connaissances au sujet des adolescents agresseurs sexuels*. Québec : Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- **LANE, S. et G. RYAN, 1997. *Juvenile sexual offending : Causes, consequences and correction*. San Francisco (Calif.), Jossey-Bass Publishers.
- **LAUB, J. et R. SAMPSON, 1988. « Unraveling Families and Delinquency : A Reanalysis of the Gluecks Data ». *Criminology*, vol. 26, n° 3, p. 355-380.
- **LEBLANC, M. et G. OUMET, 1988. « Système familial et conduite délinquante au cours de l'adolescence à Montréal en 1985 ». *Santé mentale au Québec*, vol. 13, p. 119-134.
- LEIFER, M. et S. SMITH, 1990. « Toward Breaking the Cycle of Intergenerational Abuse ». *American Journal of Psychotherapy*, vol. 64, n° 1, p. 116-128.
- LONGO, R. E. et J. MCFADIN, 1981. « Sexually Inappropriate Behavior : Development of the Sexual Offender ». *Law and Order*, vol. 29, p. 21-23.
- LONGO, R., 1983. « Administering a comprehensive treatment program in a maximum security setting ». Dans J. Greer et I. Stuart, *The sexual aggressor*. New York, Van Nostrand Reinhold.
- **MARSHALL, W. L., 1989. « Invited Essay : Intimacy, Loneliness and Sexual Offenders ». *Behavior Research and Therapy*, vol. 27, p. 491-503.
- **MARSHALL, W. L., 1994. « Pauvreté des liens d'attachement et déficiences dans

les rapports intimes chez les agresseurs sexuels ». *Criminologie*, vol. 27, n° 2, p. 55-69.

- MARVIN, R. S. et R. B. STEWART, 1990. « A family systems framework for the study of attachment ». Dans M. T. Greenberg et D. Chicchetti (éds). *Attachment in preschool years : Theory, research, and intervention*. Chicago (IL), The University of Chicago Press.
- MCCORD, W. et J. MCCORD, 1959. *Origins of crime. A new evaluation of Cambridge-Somerville youth study*. London, Columbia University Press.
- **MISCH, P., E. MONCK et E. VIZARD, 1995. « Child and Adolescent Sex Abuse Perpetrators : A Review of the Research Literature ». *The Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 36, n° 5, p. 731-756.
- **MOOS, R.H. et MOOS, B.S., 1986. *Family Environment Scale Manual* (2nd ed.). Palo Alto, CA: Consulting Psychologists Press Inc.
- **MOOS, R. H., 1989. *Family Environment Scale-Form R, Interpretative Report Form*. Palo Alto (Calif.), Consulting Psychologists Press Inc.
- **OLSON, D.H., Sprenkle, D.H. et Russell, C., 1979. " Circumplex Model of Marital and Family Systems: I. Cohesion and adaptability dimensions, family types, and clinical applications". *Family Process*, Vol 18, p. 3-28.
- PARISE, H., 1980. *Adolescence, famille et délinquance*. Mémoire de maîtrise en criminologie. Montréal, Université de Montréal.
- **PATTERSON, G.R., 1998. « Journal of Abnormal child Psychology : Continuity of parenting : a search for causal mechanism ». *Developmental Psychology*, Vol 34, p. 1263-1268.
- PATTERSON, G. R. et J. STOUTHAMER-LOEBER, 1984. « The correlation of family management practices and delinquency ». *Child Development*, vol. 55, p. 1299-1307.
- **PERKINS-DOCK, R. E., 2001. « Family Interventions With Incarcerated Youth : A Review of the Literature ». *International Journal of Offender therapy and comparative Criminology*, vol. 45, n° 5, p. 606-625.
- POWELL, G.J. et G. E. WYATT, 1988. *Lasting effects of child sexual abuse*. Newbury Park, Sage Publication.
- **PRÉVILLE, M et L POTVIN, 1995. « The Structure of Psychological Distress ». *Psychological reports*, vol. 77, p. 275-293.
- **RUSCIO, A. M., 2001. « Predisting the Child-Rearing Practices of Mothers Sexually Abused in Childhood ». *Child Abuse and Neglect*, vol. 25, n° 3, p. 369-387.

- **SEFARBI, R., 1990. « Admitters and Deniers among Adolescent Sex Offenders and their Families : A Preliminary Study ». *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 60, n° 3, p. 460-465.
- **SEXTON, T. L. et J. F. ALEXANDER, 2000. *Function family therapy*. Washington, Office of Juvenile Justice and Delinquency prevention
- **SMITH, W.R., 1988. « Delinquency and abuse among juvenile sexual offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 3, p. 400-413.
- **Statistiques Canada, 2003. « Population 15 years and over by highest degree, certificate or diploma. [En ligne], <<http://www.stacan.ca/english/Pgdb/educ42.htm>> (Page consultée le 25mars 2004)
- **THOMAS, J., 1991. « The adolescent sex offender's family in treatment », Dans G. D. Ryan et S. L. lane (éds), *Juvenile sexual offending : Causes, consequences and correction*. Lexington (Mass.), Lexington Books, p. 334-376.
- TOMLINSON, R., 1981. *Family therapy program : program outline*. Calgary, (Alberta)AlbertaChildrenHospital
- **TREMBLAY, R. E., P. CHARLEBOIS et C. GAGNON, 1986. « Les jeunes garçons agressifs : primauté des caractéristiques personnelles de la mère sur celles du père ». *Communication au Third World Congress on Infant Psychiatry and Allied Disciplines*, Stockholm (information obtenue dans Dobkin et al., 1994).
- VAN NESS, S. R., 1984. *Rape as instrumental violence : A study of youth offenders*. New York, Haworth Press Inc.
- VENEZIANO, C. et L. VENEZIANO, 1992. « A Typology of Family Social Environments for Institutionalized Juvenile Delinquents : Implications for Research and Treatment ». *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 21, n° 5, p. 593-607.
- WEST, D. J., 1969. *Present conduct and justice delinquency. First report of the Cambridge study in delinquent development*. New York, International University Press Inc.
- **WORLING, J. R., 1995. « Adolescent Sibling-Incest Offenders : Differences in Family and Individual Functioning When Compared to Adolescent Nonsibling Sex Offenders ». *Child Abuse and Neglect*, vol. 19, n° 5, p. 633-643.
- WRIGHT, B. R. E., 1999. « Reconsidering the Relationship Between SES and Delinquency : Causation but not Correlation ». *Criminology*, vol. 37, n° 1, p. 175-194.